

HABITAT

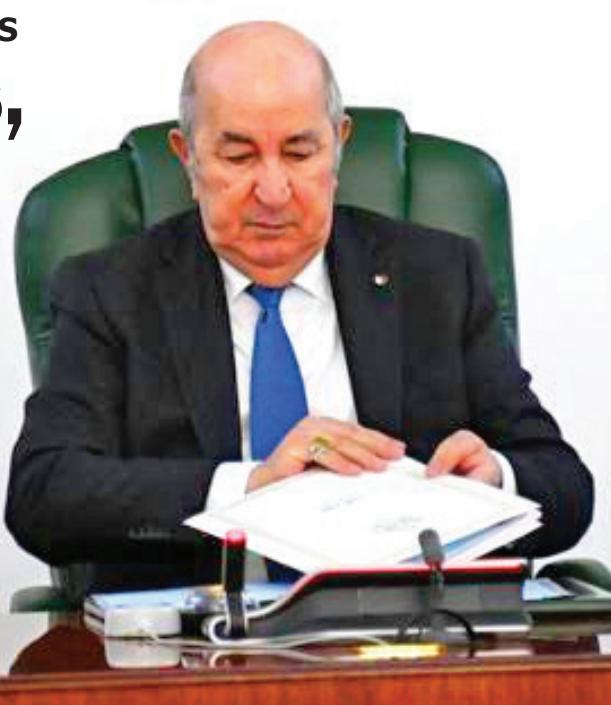
# Près d'un million de logements attribués avant 2024

Lire l'article de A. Z. page 3



CONSEIL DES MINISTRES

## Intempéries, justice et finances à l'ordre du jour



AFFAIRE ENTMV

## Les peines de première instance confirmées



Une antenne d'une société de désinformation sioniste installée au Maroc

Des migrants visés par des tirs de soldats marocains

# Le Quotidien D'ORAN

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

D'ORAN

POUR 3,4 MILLIARDS DA D'AIDES

## Près de 120.000 véhicules convertis au GPLc en 2022

Lire l'article de R. N. page 4



EL TARF

## Deux morts et deux blessés dans un affaissement de sable

Lire l'article de A. Ouelaa page 4

## Catastrophes naturelles et changement climatique Plaidoyer pour un système d'assurance «spécifique»



M. Aziza

**L**es fortes averses qui se sont abattues ces derniers jours dans le centre et l'est du pays ont provoqué une série de dégâts, faisant rappeler la vulnérabilité des villes algériennes face aux différents risques, notamment naturels. Mais aussi la nécessité de revoir le système ou le modèle de l'assurance contre les effets des catastrophes naturelles (Cat-Nat), qui, après 20 ans de son adoption, n'a pas eu les résultats escomptés, en dépit de son caractère obligatoire. C'est d'ailleurs ce qu'a révélé hier, Youcef Benmicia, président de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), lors d'une conférence de presse, sur la tenue de la 49<sup>e</sup> Conférence de l'organisation africaine des assurances (l'OAA), prévue aujourd'hui et demain (29 et 30 mai), à l'Hôtel Aurassi, sous le haut patronage du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane.

Cette 49<sup>e</sup> conférence est organisée par l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) en partenariat avec l'Organisation des assurances africaines (OAA), dont le thème porte sur l'industrie de l'assurance en Afrique et son développement. Ainsi que le rôle essentiel du secteur de l'assurance dans la sécurité alimentaire et la promotion de la coopération interafricaine dans les domaines de l'assurance et de la réassurance. Le président de l'UAR a précisé, en réponse aux questions des journalistes, qu'en dépit des séries de catastrophes naturelles vécues depuis 20 ans, la souscription à l'assurance contre ce genre de catastrophes demeure très faible.

Pourtant, dit-il, ce genre d'assurance permet d'indemniser les personnes victimes d'une catastrophe, d'accompagner les investisseurs dans différents domaines, mais aussi d'assurer la prévention à travers des conseils donnés par des experts dans le secteur des assurances. Pour M. Benmicia, la révision du système d'assurance contre les catastrophes ou la conception de nouveaux modes d'assurance s'imposent, et ce, pour, dit-il, trouver des solutions ou des mécanismes d'adaptation notamment face aux risques émergents.

Et d'affirmer qu'aujourd'hui, l'apport de l'Etat est nécessaire, notamment lors des catastrophes extrêmes ou par exemple lors des pandémies. Il dira que certes, les compagnies d'assurance sont les premières garantes en cas de sinistres, mais l'intervention de l'Etat est vivement sollicitée à travers, par exemple, des partenariats public-privé dans le cas des catastrophes qui entraînent de grandes pertes économiques. Il plaide en fait pour un système d'assurance spécifique face à des risques majeurs de grande ampleur. Des recommandations et des solutions sur le système des assurances contre les catastrophes, notamment émergentes seront débattues, lors de cette 49<sup>e</sup> conférence de l'OAA et qui devrait, selon ses initiateurs, regrouper à

Alger même, plus de 1.700 participants, dont 1.100 étrangers représentant plus de 70 pays.

Il sera aussi question de débattre de plusieurs thèmes, notamment ceux relatifs à l'assurance dans le secteur alimentaire et des solutions adaptées face aux défis du continent africain. Il sera ainsi question des changements climatiques. « Nous avons commencé à nous préparer pour faire face aux incendies, nous nous sommes retrouvés face à des inondations vers la fin du mois de mai », dira M. Benmicia qui a mis l'accent sur la nécessité de trouver des mécanismes de prévention et des solutions d'assurance face aux risques émergents.

La question de l'inflation, la crise énergétique, les ruptures dans la chaîne d'approvisionnement des produits essentiels seront aussi à l'ordre du jour. Ainsi que des débats sur l'activité agroalimentaire. Les initiateurs de cette conférence vont exposer des solutions capables de booster l'industrie des assurances en Afrique, qui reste timide en dépit des potentialités. Cette dernière génère un chiffre d'affaires de 70 milliards de dollars, représentant seulement 1% du total du taux d'assurance mondial.

Citant le cas de l'Algérie, M. Hassan Khelati, vice-président de l'UAR, a regretté le fait que la part de l'assurance agricole ne dépasse pas les 2%, pourtant le secteur est vulnérable et fait face à plusieurs risques causés principalement par le réchauffement climatique, notamment la sécheresse. M. Benmicia a indiqué que l'Afrique présente des potentiels de croissance de l'assurance dans le secteur agricole qui méritent d'être consolidés.

La branche agricole représente moins de 4% du marché africain des assurances, évalué à 62 milliards de dollars. Face à l'ampleur des catastrophes naturelles, les propositions mettront l'accent sur l'impératif de mettre en place de nouveaux dispositifs d'assurance adaptés pour assurer la sécurité alimentaire des pays du continent, en tenant compte de l'ampleur des calamités agricoles accentuée par les changements climatiques. Cet important événement se penchera, selon le président de l'UAR, sur la proposition de solutions novatrices pour répondre aux défis du secteur agricole, mais aussi contribuer à façonner un avenir plus résilient et prospère pour l'assurance agricole en Afrique. Il affirme que les solutions existent, en citant à titre d'exemple, la micro-assurance. Une assurance adaptée aux couches défavorisées. Ainsi que d'autres solutions techniques qui seront formulées sous forme de recommandations.

Elles seront soumises, à l'issue de cette conférence, aux autorités des différents pays. Cette 49<sup>e</sup> conférence sera aussi l'occasion d'échanger les expériences en matière d'assurance agricole et de textes de loi, et de nouer des relations d'affaires et des partenariats entre les pays africains dans le domaine des assurances et réassurance, notamment dans le domaine agricole.

## Conseil des ministres Intempéries, justice et finances à l'ordre du jour

**L**e président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à la présentation d'exposés sur le suivi des conséquences des récentes intempéries et aux

mesures prises à cet effet, ainsi qu'à des projets de loi concernant les secteurs de la Justice et des Finances, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Teb-

oune, préside, en ce moment, une réunion du Conseil des ministres consacrée à la présentation d'exposés sur les conséquences des récentes intempéries et aux mesures prises à cet effet, ainsi qu'à des projets de loi concernant les secteurs de la Justice et des Finances», lit-on dans le communiqué.

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

**L**'assurance est un maillon important dans le développement du secteur agricole en Afrique et un outil indispensable pour garantir la sécurité alimentaire, a relevé Jean Baptiste Ntukamazina, secrétaire général de l'Organisation des assurances africaines (OAA), dans une déclaration à l'APS, lors de la 49<sup>e</sup> conférence et assemblée générale de l'OAA qui se tient en Algérie du 27 au 31 mai. C'est aussi un maillon «faible» dans le continent avec un taux de souscription des agriculteurs à cette assurance agricole estimée aujourd'hui à moins de 2%.

Une contradiction difficile à admettre ? Le secrétaire général de l'OAA penche vers les actions de sensibilisation des agriculteurs africains afin de les amener à souscrire à l'assurance agricole et couvrir les risques climatiques et d'autres aléas, de manière à augmenter la pénétration de l'assurance en Afrique.

Mais n'est-il pas plus judicieux de se pencher également sur les capacités des assureurs eux-mêmes à assumer leurs contrats dans ce domaine où les pouvoirs publics tiennent un rôle généreux et charitable, voire providentiel, qui rétrograde l'assureur au second plan ? Normalement, l'assureur doit se trouver là où le risque est pesant, mais dans le domaine agricole, les risques sont tellement variés et les indemnités à couvrir cycliquement tellement importantes, qu'on se demanderait s'il peut exister une compagnie d'assurance qui soit en mesure d'assumer seule, financière-

ment, la prise en charge des indemnifications au profit des agriculteurs qui doivent recommander parfois à zéro après la destruction de leurs cultures par des incendies, la sécheresse et autres aléas.

Les frais d'assurances réglés par les agriculteurs seront-ils suffisants pour payer les sinistres ? Le SG de l'OAA sait pertinemment que ces frais sont dérisoires, lui, qui appelle « les Etats africains », et non les assureurs, « à considérer le secteur agricole comme la véritable base du développement économique, bien avant l'exploitation des matières premières et des hydrocarbures ». Et il y a le dérèglement climatique qui désoriente complètement les plus grands assureurs dans le monde, en Afrique plus encore, vu que les effets de ce dérèglement se font ressentir sévèrement dans cette partie du globe, exposant les agriculteurs à de nouveaux risques liés aux calamités naturelles, qui ne trouvent pas réponse auprès des assureurs.

Dans ce contexte, la prévision du risque calqué sur les anciens modèles climatiques ne tient plus la route. Il n'y a plus aucun équilibre ou donnée fiable en matière d'estimation du risque avec le changement climatique, qui a désstabilié les saisons telles qu'on les connaissait. Il n'y a pas à dire, l'assurance agricole, c'est l'Etat-providence qui doit s'en charger, du moins la partager avec les assureurs en assumant la plus grande part sur le plan des indemnisations, parce que l'agriculture est un secteur stratégique.

## Affaire ENTMV Les peines de première instance confirmées

**L**a Cour d'Alger a confirmé, dimanche, les peines prononcées en première instance contre les accusés dans l'affaire de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), liée au retour de deux navires de l'ENTMV à moitié vides de Marseille vers Skikda et Alger.

La Cour d'Alger a ainsi condamné l'ancien Directeur général de l'ENTMV, Kamel Issaad, à 6 ans de prison ferme, l'ancien directeur commercial, Karim Bouzenad à 5 ans de prison ferme, et l'ancienne responsable de la cellule de développement des systèmes informatiques, Fatma Laimchi à un (1) an

de prison avec sursis, tandis que l'ancien chef de département du fret, Kamel Eddalia et l'ancien directeur général adjoint, Cherifi Ikbal ont été acquittés. Pour rappel, les mis en cause dans cette affaire ont été poursuivis pour dilapidation de deniers publics, abus de fonction et enrichissement illicite.

## Habitat

### Près d'un million de logements attribués avant 2024



A. Z.

**L**e secteur du logement est un chantier ouvert, très dynamique et aspirant à des changements majeurs en matière d'accomplissement de sa vocation en tant que bâtisseurs, ainsi que d'autres vecteurs visant la modernisation de la gestion à travers la numérisation et un engagement dans des projets structurants. C'est ce qui ressort de l'interview accordée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, à la Télévision algérienne, et diffusée dans la soirée du samedi. M. Belaribi a affirmé dans ce sillage que près d'un million de logements, toutes formules confondues, devraient être distribués avant 2024, grâce à la dynamique que connaît le secteur. Tout en soulignant dans ce cadre que «les mégas» programmes réalisés entre 2020 et 2022 dans le secteur de l'habitat ont permis la distribution de plus de 920.000 logements. Dans le détail, il précisera que 700.000 logements, toutes formules confondues, sont actuellement en cours de réalisation, alors que le programme tracé au titre de la loi de finances 2023 prévoit 225.000 logements. Et, avec le lancement du programme prévu au titre de la loi de finances 2024, le nombre global de logements en cours de réalisation passera à 1 million, a-t-il soutenu.

Les projets en question sont réalisés à un rythme accéléré et soutenu, au moment où d'autres chantiers sont à l'arrêt, a-t-il fait savoir, affirmant l'attachement du secteur à traiter tous les problèmes rencontrés et à planifier les difficultés pour la relance des travaux, et ce, à la faveur des réunions périodiques tenues à cet effet.

Quant aux objectifs de l'année 2023, le ministre a affirmé que le secteur aspirait à réaliser les mêmes résultats obtenus en 2022, année marquée par la distribution de 417.000 logements, un bilan qui a permis, selon lui, d'alléger la charge sur la demande de logement à l'échelle nationale. M. Belaribi a relevé, dans ce sillage, l'importance de l'opération de distribution des logements prévue le 5 juillet, à l'occasion de la double fête de l'Indé-

pendance et de la Jeunesse au niveau national, rappelant que l'Etat consacrait, à travers ces programmes, son caractère social issu de la Proclamation du 1<sup>er</sup> Novembre. Non sans insister sur «la qualité et la cadence» lors de l'exécution de ces projets. Évoquant les projets d'habitat, le ministre a rappelé la réalisation du pôle urbain intégré au niveau du site Haouche Errih (Blida) qui comprend 10.000 unités avec tous les équipements.

Concernant les équipements publics, 2.200 équipements ont été livrés durant la période considérée (2020-2022), selon les chiffres avancés par le ministre lors de cette interview. Pour ce qui est des recours relatifs à la formule location-vente «AADL», M. Belaribi a annoncé que la plateforme dédiée à cet effet restera ouverte jusqu'à l'introduction du dernier recours afin de clôturer définitivement le dossier AADL 2, ajoutant que tous les recours seront pris en considération avant d'entamer la réalisation de ces projets destinés à cette catégorie de souscripteurs. M. Belaribi a évoqué également d'autres dossiers d'importance à l'instar de la Banque nationale de l'habitat, la numérisation du secteur dans le cadre de la lutte contre la bureaucratie, en sus du programme destiné aux wilayas du Sud, notamment les 10 nouvelles wilayas.

Le ministre a fait état aussi des programmes pour la réalisation, pour la première fois, de 2.400 logements à Ouargla, et ce, dans le cadre d'une vision à long terme visant la réalisation de nouvelles villes à l'horizon 2040-2045 dans cette wilaya. Pour ce qui est des structures sportives dans les wilayas du Sud, M. Belaribi a affirmé la définition des assiettes foncières nécessaires pour la réalisation de deux stades à Béchar et Ouargla, ajoutant que ces deux structures seront réalisées conformément aux normes internationales telles que celles implantées à Oran et Tizi-Ouzou. Quant à la ville médiatique, qui sera réalisée à Alger, la pose de la première pierre sera effectuée le 5 juillet prochain, a-t-il affirmé. Alors que le projet de la ville parlementaire sera lancé deux mois après cet événement, a-t-il soutenu.



## Pour s'assurer de leur salubrité Des contrôles intensifs des produits de pêche

**L**e ministère de la Pêche et des Productions halieutiques veille à travers des équipes mixtes composées de vétérinaires et d'inspecteurs relevant du ministère et des départements du Commerce et de l'Agriculture, à intensifier les contrôles pour s'assurer de la salubrité des produits halieutiques, notamment en période de fortes chaleurs.

Dans ce cadre, le directeur du contrôle des activités de la pêche, de l'aquaculture et de la régulation du marché au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, M. Abderrahmane Hentour, a expliqué, à l'APS, que des vétérinaires et des inspecteurs procédaient périodiquement au contrôle des produits halieutiques afin de s'assurer de leur salubrité avant d'être mis à la vente. Il a fait état, à ce titre, d'efforts en cours pour augmenter le nombre de vétérinaires afin de renforcer leur présence au niveau local, pour davantage de «transparence» et de «contrôle», à priori et à postériori, des produits halieutiques.

Les produits halieutiques sont contrôlés dès leur arrivée au port par des vétérinaires des secteurs concernés et par l'Inspection vétérinaire de wilaya pour s'assurer de leur qualité, a-t-il fait savoir, précisant que ce contrôle est également assuré au niveau des barrages et des plans d'eau. Selon M. Hentour, les conditions liées au stockage, à la chaîne de froid et au conditionnement sont elles aussi contrôlées jusqu'à l'arrivée des produits halieutiques aux unités de commercialisation ou de transformation.

«Une fois le contrôle qualité des produits terminé, le vétérinaire délivre un certificat sanitaire autorisant le transfert des produits halieutiques du port vers les points de vente ou les unités de transformation», a-t-il expliqué.

Dans ce sens, M. Hentour a souligné que le réseau de distribution des produits halieutiques avait été renforcé par l'acquisition de plusieurs camions frigorifiques afin de garantir la sécurité des produits et leur arrivée aux consommateurs dans les conditions sanitaires requises.

Il a, en outre, affirmé que le réseau logistique était «performant» et réunissait toutes les conditions nécessaires à même de faire parvenir les produits halieutiques des ports jusqu'aux endroits les plus reculés du Sud dans de bonnes conditions sanitaires. Par ailleurs, il a fait observer que les produits halieutiques exportés vers les Etats européens étaient parfaitement conformes aux normes et conditions en vigueur, ce qui témoigne de la qualité de la production halieutique locale. Il a également appelé les commerçants au respect des conditions de la vente des produits halieutiques.

De plus, le responsable a souligné que le Laboratoire a signé de nombreux accords avec les aquaculteurs en vue de garantir un contrôle périodique de leurs produits, indiquant qu'il a été équipé de techniques de pointe, outre le matériel de contrôle qui permet de déceler tout type de bactérie susceptible de toucher les poissons.

Raina Raïkoum  
Hamid Dahmani

**L**es proverbes, les adages, les dictons, les citations sont des formules qui expriment

une morale, une sagesse ou un conseil. Dans cet ordre d'idées, il y a un vieux adage qui dit : « Quand la santé va, tout va ». C'est vrai que rien ne vaut la santé. « Ki t'koun saha labess » (lorsque la santé va), elle nous donne des ailes. Mais il faut reconnaître que la santé toute seule, sans les accessoires, ne nourrit pas son homme. La santé ce n'est pas comme l'argent et on ne peut pas la jeter par les fenêtres. La santé sans l'argent, c'est comme un fusil sans munitions. Avoir une bonne santé avec les poches en permanence vides, ce n'est pas le bonheur garanti tous les jours.

Avoir la santé d'un cheval, ça ne suffit pas non plus pour affronter les marasmes de l'existence. Avec la santé, il faut un bon boulot, bien payé pour vivre et couvrir toutes les dépenses quotidiennes.

Aujourd'hui, la vie est devenue difficile pour

ques en les conditionnant dans de la glace pilée, en les transportant dans des camions frigorifiques, tout en veillant à adopter la culture de l'autocontrôle notamment à l'approche de la saison estivale.

Pour ce qui est de l'aquaculture, il a affirmé que le contrôle se faisait «en amont et en aval» par la Direction des services vétérinaires pour s'assurer de la qualité, de l'origine et de la conformité des intrants de l'aquaculture aux conditions sanitaires, notamment des aliments. Par ailleurs, il a mis en exergue le rôle considérable que joue le Laboratoire national de contrôle et d'analyse des produits de la pêche, de l'aquaculture et la salubrité des milieux, à savoir effectuer, entre autres, des analyses sur les eaux de l'aquaculture, les cages flottantes et au niveau des bassins de l'aquaculture continentale pour s'assurer de la salubrité des eaux et des produits halieutiques durant leur élevage.

De plus, le responsable a souligné que le Laboratoire a signé de nombreux accords avec les aquaculteurs en vue de garantir un contrôle périodique de leurs produits, indiquant qu'il a été équipé de techniques de pointe, outre le matériel de contrôle qui permet de déceler tout type de bactérie susceptible de toucher les poissons.

**la classe populaire. C'est vrai qu'on ne peut pas avoir tout dans la vie, surtout lorsque la chance n'est pas**

**du bon côté. Avec la santé, il faut le confort de la vie et tout cela s'achète avec du flouze. Pour vivre dans le bonheur sur cette terre, il faut la totale ou presque. Même si on a une santé de fer, il n'est pas évident de faire face aux difficultés. Il ne faut pas écouter ceux qui colportent que l'argent ne fait pas le bonheur et qu'il n'a pas d'odeur. Beaucoup de billets de banque contribuent énormément à assouvir l'envie dans ce présent où tout s'achète. Dans ces moments fortunés, partout, à n'importe quelle porte tu frappes, on te réclame de l'oseille. Pour conserver la santé et le bien-être, il faut dépenser sans compter par les temps qui courrent. On dit que la santé n'a pas de prix, tout le monde est d'accord sur ce point-là. Aussi, pour vivre comme on l'entend, et si on n'a pas les moyens, « Saha wester » (la santé et la protection), c'était autrefois, quand la vie était facile.**

## Pour 3,4 milliards DA d'aides Près de 120.000 véhicules convertis au GPLc en 2022



R. N.

Dans un bilan de ses réalisations en 2022, l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) annonce que, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national de maîtrise de l'énergie (PNME), près de 120.000 véhicules essence ont été convertis au GPL carburant (GPL/c). Dans un communiqué publié, hier, l'APRUE affirme avoir «réalisé la conversion record de près de 120.000 véhicules, taxis et particuliers, au GPL carburant, avec des aides de l'Etat allant de 40 à 50% du montant de la fourniture et installation des kits GPL/c, pour un montant total des aides de 3,4 milliards DA et pour une économie de carburant (essence) de plus de 200.000 tonnes, et des émissions évitées de 122.000 tonnes équivalent CO2». Selon la même source, ce projet de conversion de véhicules au GPL/c «a fait intervenir près de 600 installateurs présélectionnés, répartis sur l'ensemble du territoire national». Par ailleurs, dans le secteur du bâtiment, résidentiel, l'APRUE affirme avoir «accompagné et cofinancé l'isolation thermique de près de 100 logements existants, avec 11 entreprises présélectionnées, et la fourniture et installation de plus de 100 chauffe-eau solaires (CES), avec 20 entreprises présélectionnées». Le document précise que la filière CES «connaîtra un essor plus important» avec la qualification en cours de «fabricants nationaux, au niveau du CDER, avec un taux d'intégration avoisinant 90%». Dans le bâtiment, tertiaire, l'agence affirme également avoir mené un audit énergétique de deux grands hôpitaux «typiques», et a contribué à la conception de la mosquée «verte» de Sidi Abdellah (Alger) en termes de performance énergétique, en collaboration avec le BEREG et les ministères de l'Habitat et des Affaires religieuses. L'APRUE ajoute qu'elle a entamé la réalisation de plusieurs centrales solaires PV, pour l'autoproduction d'énergie de bâtiments tertiaires. En matière d'éclairage public, le communiqué fait état d'un accompagnement et d'un cofinancement pour «fourniture et installation», au profit de «18 communes bénéficiaires», de «la substitution de 10.200 luminaires classiques par des lumineux à haute performance énergétique». Par ailleurs, l'APRUE a accompagné et cofinancé, dans le secteur de l'industrie, «14 études de faisabilité et 7 projets d'investissements directs, destinés à la mise en place de procédés qui contribuent à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les unités industrielles, publiques et privées, bénéficiaires de ces aides, et a réalisé plus de 30 audits énergétiques d'unités industrielles «grosses consommatrices».

### FORMATIONS AUX «DÉFIS D'UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE»

Autre action dans le bilan 2022 de l'APRUE, des «formations spécifiques à la maîtrise de l'énergie» accordées «au profit de 120 participants, ingénieurs et techniciens et à mobilisé des acteurs concernés et du grand public autour des enjeux et défis d'une transition énergétique». Le document indique aussi que l'agence a été active dans de nombreux programmes de coopération internationale, tels que les programmes NNODEV, AEDA, LES COMMUNES VERTES, CLIM GOV. En matière de recherche et développement (R&D), l'APRUE a conclu plusieurs partenariats de recherche appliquée, tels que le projet de «promotion des matériaux biosourcés à fort potentiel thermique destinés à l'efficacité énergétique du secteur du bâtiment», en partenariat avec l'université de Aïn Témouchent, et a contribué à des événements destinés à la promotion des startups dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, indique-t-on dans le même texte.

«C'est avec un encouragement qu'elle entreprend la mise en œuvre d'un programme plus conséquent, pour la période 2023-2030, en adéquation avec les objectifs stratégiques nationaux de la transition énergétique, fixés par les pouvoirs publics, à savoir atteindre 10% d'économie d'énergie primaire et développer massivement les productions d'énergie renouvelable, qu'elles soient centralisées ou décentralisées, à l'horizon 2030», note l'APRUE.

Quant au budget engagé en 2022, que l'Agence qualifie d'«insuffisant», le communiqué fait état de «près de 7 milliards DA, sur l'ensemble des domaines cibles» pour mener «les missions qui lui avaient été confiées dans le cadre de la mise en œuvre du PNME» et «en clôturant le reliquat de la totalité des programmes antérieurs, pour lequel elle s'était engagée».

## El Tarf Deux morts et deux blessés dans un affaissement de sable

A. Ouelaa

Un tragique accident s'est produit dimanche dans la localité de D'raouch, dans la wilaya d'El Tarf. Selon les services de la protection civile qui sont intervenus dès

le lancement de l'appel de détresse, c'est l'affaissement de sable qui a causé la mort sur le coup de deux personnes. Il s'agit d'un homme âgé de 44 ans, originaire de la commune de Ben M'hidi et le second, âgé de 60 ans, originaire de la commu-

ne de Chebaïta Mokhtar. Les dépouilles des deux victimes ont été transférées vers la morgue de l'EPH El Kala. Deux autres personnes, âgées de 50 et 52 ans, ont été blessées. Elles ont été évacuées vers les urgences médicales de Berrihane.

Djelfa

## Collision entre un bus et un véhicule léger : un mort et 10 blessés

Une personne est décédée et 10 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de samedi à dimanche, dans la commune d'Aïn Ibel, au sud de Djelfa, a-t-on appris des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs activant sur la ligne Chlef-Hassi Messaoud et un

véhicule touristique sur l'axe de la RN1 en direction de Laghouat, a indiqué le chargé de la communication auprès de la Direction de la Protection civile, le lieutenant Abderrahmane Khadher.

L'accident a causé la mort du conducteur du véhicule, âgé de 45 ans, et des blessures diverses à 10 autres personnes, âgées de 19 à 45 ans. Les éléments de l'unité secondaire

de la protection civile d'Aïn Ibel, appuyés par les secours du poste avancé d'Oued Sdar et de l'unité principale de Djelfa, sont intervenus pour transférer les victimes vers l'hôpital d'Aïn Ibel, a ajouté le même responsable.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Constantine

## Près d'un kg de bijoux en or saisi à l'aéroport Mohamed Boudiaf

La brigade de contrôle des voyageurs d'inspection divisionnaires des douanes de la direction régionale de Constantine a saisi près d'un kilogramme de bijoux en or à l'aéroport international Mohamed Boudiaf, apprend-on dimanche de ce corps constitué.

273 bijoux en or d'un poids total de 960,29 grammes ont été découverts dissimulés soigneusement à l'intérieur des bagages de deux voyageurs au cours du traitement douanier du vol en provenance d'Istanbul (Turquie), selon la même source.

L'opération s'inscrit dans le cadre de l'exercice des missions des douanes algériennes et l'application ferme des législations relatives au change et au mouvement des capitaux de et vers l'étranger, a encore indiqué la même source.

## Intempéries à Tipasa Reprise des cours après le nettoyage des établissements scolaires

La majorité des établissements scolaires affectés par les intempéries enregistrées dernièrement dans les communes de la partie Est de la wilaya de Tipasa ont rouvert leurs portes aux élèves, dimanche, après l'enlèvement de la boue qui les inondait, a-t-on appris des services de la wilaya. Les élèves ont rejoint leurs classes après l'enlèvement de la terre et de la boue qui ont inondé des établissements scolaires des communes de Chaiba, Koléa, Bou Ismail, Fouka et Khemisti. Les cours ont repris de façon ordinaire, à travers les établissements affectés, à l'exception de deux écoles, où les travaux se poursuivent "en vue de la reprise des cours demain lundi", a-t-on ajouté de même source. Suite aux intempéries, les services de la wilaya avaient recensé des dégâts "légers" dans certains établissements, ayant touché, notamment, les clôtures, les plafonds, les cours intérieures et le parterre des classes.

La situation avait contraint les autorités locales à décider de suspendre les cours jeudi dernier, soit le jour de la survenue des inondations ayant causé la mort d'un écolier de neuf ans à Khemisti, outre des coupures de routes et l'effondrement partiel d'un nombre d'habitats et autres structures diverses. Ces dégâts ont affecté deux écoles primaires et deux lycées à Koléa, un CEM et un lycée à Bou Ismail et deux CEM à Fouka. Des dommages ont été aussi enregistrés dans un lycée à Khemisti et une école primaire à Hataiba, selon la même source. Des centres d'accueil des familles dont les habitations ont été endommagées ont été installés dans les communes concernées, tandis

que les actions d'enlèvement de la boue et des résidus se poursuivent pour la 3e journée consécutive, au niveau des routes, des artères et des abris de pêche à Fouka, Khemisti et Bouharoune.

Les services de la wilaya poursuivent l'opération d'évaluation des dégâts occasionnés par les fortes précipitations pluviales, dont la quantité a été estimée entre 100 et 160 mm dans les communes touchées et où des commissions communales ont entamé le recensement des dégâts, selon une déclaration précédente du wali de Tipasa Abou bakr Seddik Boucetta. Des aides logistiques, notamment des engins pour l'enlèvement de la boue et des déchets, continuent d'affluer d'un nombre de wilayas, dans le cadre de la solidarité inter-wilayas, selon la même source.

Hadj

## Mobilis lance une opération spéciale au profit des pèlerins

ATM Mobilis a lancé dimanche une opération spéciale au profit des pèlerins algériens, consistant en une offre exceptionnelle de roaming leur permettant de rester joignables tout au long de leur séjour aux Lieux saints de l'Islam, en Arabie saoudite, indique un communiqué de cet opérateur de la téléphonie mobile en Algérie.

«Cette offre sera lancée à compter du 28 mai 2023 et permettra à ses utilisateurs de bénéficier de plusieurs heures d'appels entrants et d'un volume d'appels sortants et d'internet très compétitif», ajoute le communiqué de Mobilis. L'opérateur ajoute qu'«en plus de ces avantages, il sera possible de recharger à tout moment les lignes téléphoniques des pèlerins, que ce soit à partir de l'Arabie saoudite en composant le \*600# via l'application MobiSpace ou l'interface Web Meet-Mob, mais aussi au niveau des Agences commerciales Mobilis en l'Algérie». La même source assure que «l'opération spéciale d'ATM Mobilis ne s'arrête pas là, puisque l'opérateur leader de la téléphonie mobile offrira une SIM prépayée

Sama, dotée d'un crédit de 100 DA, pour chacun et chacune des citoyens accomplissant le cinquième pilier de l'Islam». Afin d'obtenir gratuitement cette SIM, recharger son compte téléphonique et découvrir les avantages de cette offre spéciale, «il suffit de se rendre à l'une des Agences commerciales Mobilis à travers tout le pays, munis de sa pièce d'identité ou de son passeport et de la copie du carnet de Hadj», explique le communiqué de Mobilis. ATM MobiSpace invite les futurs pèlerins aux numéros «666/888» à partir d'un téléphone portable ou aux numéros «0660 600 666» ou «0660 600 888» à partir d'un téléphone fixe ou sur l'adresse mail: «RelationClients.GP@mobilis.dz», conclut le communiqué.

## Les sciences sociales au Maghreb depuis le milieu du XXe siècle parcours institutionnels, pédagogiques et scientifiques (\*)

### Liminaire: héritage colonial, ruptures et continuités

Par Nadir Marouf \*\*

Quelques rares exceptions émergent avec des précurseurs francophones comme, côté algérien Mohammed Arkoun, Malek Bennabi, Abdelmalak Sayad, Mouloud Mammeri, Mahfoud Kaddache, Kamal Malti, etc. La faculté des Lettres d'Alger abritait alors toutes les disciplines en dehors des sciences physico-chimiques et bio-médicales qui avaient leurs propres facultés, à côté de celle de droit et de sciences économiques. En marge de ces structures décanales, on dénombre des Institutions de formation supérieure comme l'EPAU (Ecole d'architecture d'El-Harrach), l'Ecole Supérieure d'Agriculture, l'Ecole Normale Supérieure de Bouzareah, enfin l'Ecole Nationale Polytechnique, créée à El-Harrach en 1963-64 dans le cadre de la coopération multilatérale avec l'UNESCO et le Fonds Spécial des Nations-Unies<sup>(1)</sup>. Côté recherche, on notera le Centre National de Recherche sur les Zones Arides (CNRZA) de Beni-Abbas, qui est une refondation publique (en 1974) d'une institution de recherche de même dénomination remontant à la période coloniale. Actuellement ce Centre est lui-même remplacé par le CRSTRA, situé à Biskra. En dehors du domaine scientifique et pédagogique, on citera une institution riche en histoire, à savoir le CRAPE domicilié au Musée du Bardo en haut de la rue Didouche-Mourad à Alger. Ce Centre, dont la vocation initiale était vouée aux recherches préhistoriques, anthropologiques et ethnographiques, sous la direction de Gabriel Camps, relayé depuis l'indépendance de l'Algérie par Mouloud Maameri, a changé de dénomination depuis la réforme Benyahya: la nouvelle dénomination de CNRPAH (Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques), consiste à remplacer l'ethnographie (jugée à connotation coloniale) par l'histoire. Cela n'a pas empêché le gouvernement de créer, au milieu des années 80, un autre centre dédié à l'histoire (le CNEH), et placé, cette fois, sous le patronage de la Présidence... Il s'avère à cet effet que l'histoire - notamment l'histoire récente du pays - est une chose trop sérieuse pour être confiée à un ministère, fût-il celui de la Culture...

Enfin, coiffant l'ensemble de ces structures dont une partie remontant à la période coloniale, on crée l'ONRS (Office National de la Recherche Scientifique) dans la fameuse villa Sesini, (ex-lieu de torture du temps colonial), auquel succédera - après un court intermède d'un mini-secrétariat d'Etat à la Recherche confié à la sociologue Mme Bendjaballah - la DGRSTD (Direction Générale de la Recherche Scientifique, Technique et Développement) auprès du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ces deux dernières structures ont été implantées - hasard ou curieuse coïncidence - non loin de l'ex-villa Sésini ...

Au Maroc, le premier embryon d'enseignement supérieur scientifique est créé en 1940, pour devenir en 1957 Faculté des sciences. A la même époque, émerge une Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales, domiciliée à Rabat. Nous verrons que le domaine des sciences sociales est intégré à la science normative qu'est le droit et à la science économique, détachée de la discipline juridique en France depuis 1958, date au cours de laquelle la démographie et la sociologie acquièrent dans l'ex-Métropole le statut de discipline à part entière parmi les cursus universitaires. Enfin, plus généralement, l'ensemble des cursus de l'Université Mohammed V étaient sous tutelle de l'Université de Bordeaux pour ce qui est de la validation des diplômes.

Cette tutelle ne manquera pas de s'exercer, plus tard, dans le domaine de la Recherche, avec la création du Centre 'Jacques Berque', conçu sur le modèle de l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) implanté localement dans le cadre des contrats scellés entre le ministère ou l'université d'accueil et le CNRS français. À Tunis, l'IRMC (Institut de Recherche sur le Maghreb contemporain) à vocation à ratisser large et dépend du Quai d'Or-

*La science sociale n'a pas fini, dans les pays du Maghreb, de se trouver une voie qui allie spécificités contemporaines et doctrinalisme arrimé aux paradigmes occidentaux. Plus précisément, les deux itinéraires se sont succédé en boucle depuis la deuxième moitié du XXe siècle. Il convient, au premier abord, de présenter de façon succincte un panorama chronologique lié au contexte socio-politique régional. 1/ Au cours de la deuxième moitié du XXe siècle, la science sociale au Maghreb était peu représentative du champ des connaissances à côté de disciplines scientifiques et, de manière plus notable, juridiques et médicales.*

say auquel est toutefois associé le CNRS pour toute consultation ou délibération sur des projets en instance avec les pays du Maghreb.

Le lien contractuel entre l'IRMC et l'IRD, autrement dit entre les instances géopolitiques de la France et celles relevant de la Recherche-formation universitaire stricto sensu, est d'une ambiguïté patente qui, ceci dit, n'a pas manqué de faire réagir<sup>(2)</sup>.

En Tunisie, l'organisation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche relève des mêmes dispositifs que ceux connus en Algérie, au milieu des années 50, à cette différence près que le CERES, Centre d'Etudes et de Recherche en Sciences Économiques et Sociales, créé en 1962, est très articulé aux Facultés dédiées aux mêmes disciplines<sup>(3)</sup>, un peu à l'image du CNRS en rapport avec les universités françaises, tandis que le CNRPAH algérien par exemple, relève d'une tutelle ministérielle différente de celle des Universités (ministère de la culture pour le premier, ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche scientifique pour le second).

Il s'avère que cette configuration n'a pas manqué de poser quelques problèmes de cohérence, sachant que le CNRPAH a vocation à faire de la Recherche au même titre que les post-graduations universitaires, voire les laboratoires dépendant de la même institution. Cela est vrai pour l'histoire, l'archéologie, l'anthropologie, etc.<sup>(4)</sup>.

#### DÉCOLONISATION ET RECHERCHE DE NOUVEAUX PARADIGMES

Les indépendances marocaine et tunisienne furent acquises avec quelques années d'avance sur l'Algérie. Cela explique une certaine primogéniture chez les sociologues des pays voisins.

À quelques nuances près, nos aînés tunisiens et marocains firent de leur émancipation politique l'acte inaugural du mot d'ordre identitaire, assorti d'un renouveau idéologique en faveur des valeurs refuges puisant dans la réhabilitation des ressources patrimoniales soit de l'arabité, soit de la berberité, soit (plus rarement) de la maghrébinité... De telles postures n'ont cependant nullement entamé l'usage de la langue de la puissance coloniale, à savoir le français, car il fallait bien, pour des universitaires formés dans cette langue, y explorer le réservoir méthodologique et conceptuel sociologique, seul en mesure d'être sinon recevable du moins lisible. Pour cette frange, la francophonie n'était pas incompatible avec la quête des valeurs nationales, même si le courant des arabisants était plus manifeste chez les historiens et les littérateurs, sans être néanmoins exclusif. Aussi le francophone Abdallah Laroui (né en 1933) pouvait-il collaborer aisément avec l'arabophone Abdehaq El-Merini (né en 1934).

Cependant, les sociologues majoritairement francophones sont Rahma Bourqiya (actuellement Présidente de l'université Hassan II de Mohammédia), Mohammed Tozy, Mohammed Oumlil, Abdallah Hammoudi, feu Fatima Merassi, Mohammed Naciri, etc<sup>(5)</sup>.

Cette même cohabitation pouvait être constatée dans la communauté des sociologues tunisiens du début des années 60, même si certains cadets semblaient douter de la pertinence du français. Dans un article intitulé : « Une sociologie tunisienne francophone fait-elle encore sens ?... le jeune Imed Melliti semble jouer sur les paradoxes. En effet, soit il s'interroge sur la capacité de la Communauté universitaire tunisienne d'aujourd'hui à s'approprier la langue

française, soit il semble réfuter cette langue pour lui préférer la langue de Shakespeare. Or il apparaît partout au Maghreb que le courant anglophilie est - dans la communauté des sociolittéraires, en tous cas - plus prégnant chez les arabisants monolingues. Néanmoins notre sociologue tunisien est, depuis tout récemment, vice-président de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française. Il vient par ailleurs de soutenir une thèse (l'impact de la confrérie tidjaniya sur la Communauté tunisienne) sous la direction de Michel Maffesoli, un vieil ami dont la ferveur pour la langue de Molière se passe de tout commentaire...

En tous cas, les vieilles générations de sociologues tunisiens étaient, dans le meilleur des cas, bilingues tout en rédigeant prioritairement leurs papiers en français : on peut citer dans le désordre Abelkader Zghal, Khalil Zamiti et son épouse Malika, Hachemi Bekouché, Fredj Stambouli, Traki-Zannad Bouchra, Lilia Bensalem, Sophia Ferchiou, Réda Boukraa, Tahar-Labib Jedidi, enfin le socio-démographe Moundji B'chir ainsi que son épouse Badra.

#### STATUT DES SCIENCES SOCIALES EN ALGÉRIE L'EXEMPLE DE L'UNIVERSITÉ D'ORAN

La Faculté des Lettres d'Alger est très ancienne. Elle n'a quasiment pas dérogé aux cursus et aux modalités d'examen qui les régissaient depuis la fin de l'époque coloniale. Même si les trois sections que sont la philosophie, la sociologie et la psychologie relèvent de licences autonomes (verbalisées en qualités), le Diplôme d'Etudes Supérieur s'intitulait « D.E.S. de philosophie » assorti d'une mention spécifiant la licence de domiciliation (exemple: DES de philosophie, mention: sociologie).

Cette disposition relève de la réforme française du cursus des sciences sociales, qui s'est faite jour en 1958. Cette réforme donne une existence juridique au second cycle de chacune des disciplines visées plus haut mais les regroupe sous le sigle de la philosophie au niveau du 3<sup>e</sup> cycle. C'était la marque de fabrique des sciences sociales qui, jusqu'à cette période, étaient considérées comme des sous-sections de la philosophie. Rien d'étonnant à ce que l'enquête de terrain en sociologie, comme ses ramifications avec l'ethnologie, l'économie, la science politique, la statistique, etc. passent à la trappe. Pendant longtemps le doctrinalisme prime, comme dans l'ex-métropole, avec les sciences dites sociales, au premier rang desquelles la sociologie.

Il est vrai que la psychologie a connu des frémissements d'ordre technique dans ceux des certificats dont était composée la licence, à savoir : psychologie expérimentale et psycho-pathologie, à côté de psychologie sociale et psychologie générale. En effet le premier certificat permettait de s'ouvrir à des calculs puisés dans des disciplines dites annexes : par exemple, les travaux pratiques étaient dédiés à l'usage du chronoscope permettant de mesurer le temps de réaction à un stimulus. Concernant l'autre certificat (plus tard ce certificat fut dédoublé en Psycho-pathologie générale et psycho-pathologie animale alias psycho-pathologie comparée), les travaux pratiques étaient des stages intégrés à l'emploi du temps qui se déroulaient à la clinique psychiatrique du « Ruisseau » (à l'est d'Alger). Le docteur Timsit y recevait les étudiants dans un amphithéâtre pour des séances de présentation des malades mentaux. Ces séances étaient destinées individuellement aux étudiants

de 5<sup>e</sup> année de médecine qui passaient leur stage de « clinique »<sup>(6)</sup>.

Quant à la licence de sociologie, elle partageait avec celle de sociologie le certificat commun de psychologie sociale. Les deux cohortes se retrouvaient dans l'amphithéâtre où se donnaient les cours magistraux. Généralement les travaux dirigés donnaient lieu à la constitution de groupes restreints travaillant sur des thèmes différents dédiés à chaque groupe<sup>(7)</sup>.

La conformité du système universitaire d'avec celui de la France a duré pratiquement jusqu'à la « réforme-Benyahya » de 1971.

Si l'enseignement des sciences sociales à l'université d'Oran-Es-Senia fut plus tardif (à partir de 1967-68), cet enseignement avait débuté dans un centre universitaire dépendant de la capitale<sup>(8)</sup> depuis l'année 1965.

La nouvelle université remplaçait l'ancienne caserne de l'armée de l'air française, à laquelle était d'ailleurs rattaché un immeuble d'habitation de type HLM situé dans la cité d'Es-Senia et baptisé « Cité de l'Air ». Il va sans dire que les premières recrues d'enseignants de l'université y pouvaient loger. Les appartements étaient vastes et confortables : cela, je peux en témoigner pour y avoir résidé l'année de mon recrutement.

La faculté des Lettres englobait comme auparavant les sciences sociales, à côté de l'histoire et géographie, les langues vivantes et la philosophie.

Au cours de l'année 1967-68, elle occupait le premier étage d'un même immeuble, dont le rez-de-chaussée était occupé par la faculté de droit et de sciences économiques.

L'année suivante, un immeuble plus à l'ouest fut occupé entièrement par la Faculté des Lettres, en raison, d'une part des travaux de restauration qui avaient commencé à grands pas et, d'autre part, de l'accroissement exponentiel des effectifs étudiants, dont une bonne partie gravissaient le seuil de l'université non par le passage du baccalauréat mais par celui de l'examen d'entrée en fac., une libéralité liée au contexte de la guerre d'indépendance, au cours de laquelle nombre de jeunes citoyens abandonnèrent leur scolarité dans le secondaire.

À partir de l'année 1968, la Faculté des Lettres, désormais à l'aise au plan de l'espace, va connaître une double subdivision à la fois géographique et linguistique : le rez-de-chaussée est ainsi réservé aux étudiants arabophones, le premier étage aux francophones, les deux cohortes linguistiques étant censées suivre le même programme pour chaque discipline mise en place. Il va de soi que si la chose pouvait s'entendre sur le plan formel, elle posait en revanche d'énormes problèmes logistiques et d'organisation pédagogique<sup>(9)</sup>.

Il est vrai que toutes licences relevant formellement de la dite Faculté des Lettres, n'allait être concrétisées qu'au terme d'une année pré-pédestre (francophone et arabophone) regroupant l'ensemble des effectifs inscrits. Le vrai problème se posait pour l'année suivante, qu'il fallait préparer drastiquement.

Nous disposions des ressources humaines grâce à une politique de coopération dynamique menée conjointement par notre chancellerie et par le ministère de tutelle. Si la section arabophone s'est limitée à la licence de littérature arabe, histoire et philosophie, celle francophone se devait de mettre en place pour la rentrée 1968-69 la quasi-totalité des licences traditionnellement connues à l'époque. Inutile de dire que les mois de juillet, août et septembre étaient les plus studieux de ma carrière professionnelle, sans oublier celle de ceux qui ont concouru à cette tâche : j'avais constitué un groupe de travail bénévole avec des collègues, y compris des coopérants français (Mme Siauve, MM Gargam, Français Décret, Gilbert Gandguillaume, Mme Talahit, etc.) pour élaborer un programme de licence couvrant au moins deux certificats sur quatre pour préparer la rentrée suivante<sup>(10)</sup>. Nous avons pu inscrire ainsi, à la rentrée de 1968-69, des étudiants en licence d'anglais, français, allemand, russe, italien, sociologie, psychologie, philosophie, géographie, histoire<sup>(11)</sup>.

Suite en page 6

## Les sciences sociales au Maghreb depuis le milieu du XXe siècle parcours institutionnels, pédagogiques et scientifiques (\*)

### Liminaire: héritage colonial, ruptures et continuités

Suite de la page 5

#### L'EXPÉRIENCE ORANAISE DES SCIENCES SOCIALES PRIMAUTE DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN

La Faculté des Lettres d'Oran, à ses débuts, et plus précisément le département des sciences sociales ne disposaient d'aucune superstructure de recherche. Il fallait attendre la législation permettant la création des unités de recherche pour donner naissance à l'URASC fin 1983 (laquelle deviendra CRASC, alias Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle en 1992). Jusqu'à cette date, les structures mises en place furent, chronologiquement le CDR ( Centre de Documentation et de Recherche , relayé plus tard par le CDSH, rebaptisé CRIDISCH sous l'impulsion de feu Abdelkader Djeghloul ), qui nous a servi de support éditorial pour le dossier Syga ( enquête réalisée en 1968 avec la participation du professeur François Décret, spécialiste en antiquité nord-africaine et qui a mobilisé la cohorte d'étudiants de propédeutique ), ainsi que la somme des rapports d'enquêtes réalisées dans le cadre du T.D. en psychologie sociale en 1969 ( groupes restreints chargés d'enquêtes diverses dont la prostitution en Oranie, la divorceabilité en rapport avec les nouvelles migrations de travail, le travail féminin à la Sonitex etc.).

Au cours des années 69 -73, des voyages d'études donnant lieu à des rapports de stage ont été effectués :

- A Sidi Slimane: village frontalier avec le Maroc où les mêmes familles résident sur des terres transfrontalières, ce qui met en évidence la complexité de problèmes litigieux où le statut d'indivision foncière interfère sur les problèmes de juridiction territoriale. - A Tamanrasset, avec la participation de collègues tunisiens , l'objectif de cette mission étant de mesurer le lien entre nomadisme et accumulation foncière, deux fonctions contradictoires , mais régulées par l'existence d'un servage à visages multiples.

- A Adrar, Timimoun et Ain-Salah : plusieurs missions pour mesurer l'impact de l'irrigation minière en rapport avec les rapports sociaux de production mettant en relation Chorfas, m'rabitin's, harrafin's et 'Abid (Iklan).

- A Maghnia (été 70) enquête regroupant 35 étudiants dont une dizaine venant d'Alger pour évaluer la faisabilité de la politique de mise en valeur représentée par le système d'irrigation par aspersion dans le cadre d'un programme de coopération avec le BDPA (Bureau d'études internationale).

- Enfin à Magouira où le Wali de Tlemcen nous confia une enquête de faisabilité de « villagisation » des agro-pasteurs d'une zone frontalière. Cette enquête constituait un projet-pilote de la phase 3 (pastoralisme) de la Révolution Agraire. D'autres enquêtes plus ponctuelles eurent lieu au cours de cette même période, ce qui a permis à de nombreux étudiants de soutenir leurs diplômes, voire leurs thèses, en approfondissant les thèmes qu'ils avaient esquissés lors des enquêtes pédagogiques.

Parmi ces étudiants, un certain nombre d'entre eux émergent dans les Universités nationales ou étrangères comme professeurs ou directeurs de recherche.

La création de l'URASC, à la fin de l'année 1983, est venue pérenniser une pratique de recherche jusque-là soumise au volontarisme et, il faut bien l'avouer, à un certain activisme des responsables pédagogiques. En effet, si ces enquêtes relevaient souvent d'une demande extérieure aléatoire, soit privée soit publique, elles empêchaient cependant la Communauté universitaire de se donner les moyens de s'inscrire dans le temps long, de programmer des thématiques de recherche libres de toute commande expresse.

Nous sommes en effet, au début des années 70 , avec la Révolution Agraire (ordonnance du 8 novembre 1971), les Décrets portant gestion socialiste des entreprises (juin & novembre 71 ) et la réforme du système éducatif , notamment de l'Enseignement supérieur (réforme dite « Benyahya » d'octobre 71), soit les

TROIS RÉVOLUTIONS, affirmées vaillamment par le pouvoir et les organisations de masse. L'étudiant y trouvait l'occasion de compléter par l'épreuve du terrain, la matière pédagogique d'alors et qu'il convenait de réformer dans le sens de l'algérianisation des programmes. L'elan militant, voire révolutionnaire de l'impérant, appelé au « volontariat » pour la circonstance, interférait drastiquement avec le contenu des cours théoriques alors en usage en sciences sociales. Il convenait, au nom d'une démagogie confinant à la paresse intellectuelle, de remplacer les méthodologies occidentales (techniques sociométriques, analyse de contenu, échelles d'attitude, formalisation du social etc.) par une conception plus « virile », et plus en adéquation avec les « réalités du pays ». Un tel état d'esprit a été coopté par une partie du personnel enseignant, chez lesquels le cours de méthodologie se confondait souvent avec l'ambiance de meeting, où Karl Marx et ses ayants cause étaient convoqués pour planter le tableau d'une sociologie résolument révolutionnaire (12).

J'ai mené ce combat, en ne lâchant rien sur les méthodologies dites bourgeoises, et en les mettant en pratique lors de mes pérégrinations sur le terrain auprès de mes étudiants dont, me semble-t-il, un bon nombre m'en ont su gré à l'âge de maturité.

La création de l'URASC est venue donner sens à ce credo, comme cela a été exprimé dans la plate-forme de sa création: opter pour le temps long, comme sur l'articulation entre diachronie et synchronie. Dans ce choix, il convenait de clarifier les choses, en précisant que le temps de l'enquête avait pour fonction de confirmer ou d'infliger le temps anthropologique, et qu'il n'y a pas de contradiction épistémologique entre les deux temporalités.

Des amis nous ont rejoints dans cette aventure, à un moment où l'ex-CRAPE est fermé, au motif que l'anthropologie, l'ethnologie et l'archéologie sont d'inspiration colonialiste. Sa reconversion tardive sous la dénomination de CNRPAH ne changea rien à la sémantique du siècle. Sauf que berbérans et arabisants se sont opposés autour de la vocation du Centre (13). Nous avons accueilli d'autres collègues et amis « algérois », lesquels ont pris part à la direction de projets figurant désormais dans le programme de recherche de chaque labo constitué. C'est le cas de feux Claudine Chaulet et de Fanny Colonna, de Mourad Yelles, entre autres collègues. L'avènement d'un Centre National, intervenu en 1992, change la donne, quant aux nouveaux moyens matériels et logistiques. Ayant quitté la direction de cette unité en 1989, le droit de réserve m'interdit de commenter la qualité de fonctionnement du CRASC, déontologie oblige.

#### NOTES :

(1) - Durant mes fonctions au Plan comme administrateur civil (1963-65 ), j'étais chargé de participer aux négociations avec le Fonds Spécial des Nations-Unies et l'UNESCO du programme de réalisation de l'Ecole Polytechnique d'El-Harrach. À l'époque, le partenaire contractuel était le recteur Abdelaziz Ouabdeslam. Ce projet, limité initialement à la physique, s'est enrichi d'une deuxième vocation, mettant à la disposition de l'IAP le département de génie chimique. M. Ouabdeslam venait de succéder alors au premier recteur de l'Université d'Alger, feu André Mandouze, un ami de l'Algérie en lutte pour son indépendance et ancien professeur de Lettres latines à l'Université de Strasbourg.

(2)- Un courrier émanant de l'Association de la Revue de l'Ouest Saharien attirait récemment mon attention sur la duplicité de l'IRMC avec le Quai d'Orsay, notamment concernant l'encouragement prodigué par ce Centre à des projets d'investissement dans le Sahara Occidental. Il s'avère que ce centre est dédié à la politique extérieure de la France qui, dans le cas d'espèce, est délibérément alignée sur la position marocaine sur le statut du Polisario. Quant à l'IRD, il est contractuellement lié à l'IRMC sur les orientations politiques qui sous-tendent les programmes de recherche au Maghreb-Sahel. Le Centre Jacques Berque de Rabat comme l'IRD de Tunis en constituent la mar-

que de fabrique : plus généralement ces centres servent plus de structure d'accueil aux chercheurs français travaillant sur le Maghreb que les chercheurs Maghrebins eux-mêmes.

(3)- Abdelwahab Bouhdiba , qui fut à la tête du CERÈS depuis sa création, a joué sans conteste le rôle de rassembleur auprès de la communauté des sociologues de son pays . Son dernier livre, intitulé « Quêtes sociologiques », (Editions Cérès ) constitue une profession de foi de ce que doit être la recherche sociologique dans les pays du Maghreb.

(4)- Dans un rapport que j'ai rédigé à la demande du Conseil Scientifique de la Recherche auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur, portant sur le bilan de la recherche scientifique en Algérie durant le quinquennat 2008 -2013, je faisais remarquer l'aberration de ce double emploi en matière d'archéologie : le CNRPAH , filière du ministère de la Culture, partage avec les universités la même vocation à délivrer des doctorats en archéologie, sans aucune spécificité thématique ou juridique de l'une ou l'autre filière .

(5)- Il faut rappeler le rôle précurseur de feu Paul Pascon , qui prit la nationalité marocaine en 1964. Il initia de nombreuses recherches recherches dont se sont inspirés ses cadets.

(6)- Docteur Timnit aimait reprendre les thèses de Frantz Fanon, adepte du concept de « pathologie coloniale ». En effet, lors des séances de présentation des malades, certains, notamment les femmes, croyaient voir arriver vers elles le président Ben Bella.

Les années qui ont succédé à l'indépendance ont pu donner lieu à des frustrations chez ceux qui, pour avoir participé à la lutte pour l'Indépendance, pensaient que leur nom allait être évoqué dans les discours publics. Le sentiment d'être réduit à l'anonymat contrariait leur ego, voire leur mégalomanie. Un drame survenu en avril 1963 concernait l'assassinat du ministre des Affaires étrangères, feu Mohammed Khemisti, par un nommé Zenadi, originaire de Mostaganem. Il semblerait que cet individu souffrait de ne pas être reconnu comme moudjahid. Il tenta de se faire connaître (ou reconnaître) par la pratique foot-ball. Suite à l'échec de l'opération, il s'essaia dans le journalisme. Peine perdue. Il finit par attenter à la vie du ministre Khemisti à la sortie de l'Assemblée nationale. Apparemment, cet acte n'avait donné lieu à aucune explication politique ou personnelle. Était-ce le but recherché pour se faire connaître?

(7)- Au début des années 60, les effectifs étaient trop restreints pour nécessiter la constitution de groupes de travail. En fait, ces T.D. étaient quasiment fictifs. En revanche, à l'université d'Oran (fin des années 60 début 70), les T.D. de psychologie sociale, qui étaient communs aux sociologues et aux psychologues, constituaient le bloc fondamental du « métier ». Le premier document publié par le Département de sociologie (année 1969), édité par le quotidien «Oran Républicain » constituait pas moins de sept études monographiques issues du terrain, parmi lesquelles les thèmes suivants:

- Prostitution, conséquence de la perte du lien familial
- Divorceabilité et migrations urbaines en Oranie
- Travail féminin dans le textile à Sonitex et statut conjugal
- Arabisation des enseignes commerciales et aberrations linguistiques.
- etc.

(8) - Dénommé « Le Pigeonnier », près du boulevard Albert 1<sup>er</sup> ( Oran ).

(9)- La Faculté faisait l'objet d'un bi-camerisme, au terme duquel Sam Menouar (diplôme de bachelier en Sciences en Syrie acquis durant la guerre d'indépendance) était nommé doyen de la section arabophone, tandis que j'étais doyen de la section francophone (sauf que le titre de doyen était administrativement dévolu à Sam...).

(10)- Il faut rappeler que dans l'ancien système universitaire (en France comme en Algérie), un étudiant reçu en propédeutique et inscrit en licence pouvait opter pour deux certificats sur quatre au maximum, ce qui portait la durée d'études pour l'obtention de la licence à trois ans au total ( prop. + 4 certif. )

(11)- La licence d'histoire était ouverte, à partir

de l'année 70, à la section arabisée, en raison, dans l'esprit du réformateur, du caractère « sensible » de cette matière. D'ailleurs, la licence de philosophie a connu simultanément le même destin, pour les mêmes raisons : non seulement le discrédit était jeté sur la langue française, déjà à cette époque, mais, mutatis mutandis, sur son usager potentiel, ce qui ne peut laisser indifferent face à ces curieuses discriminations, pour le moins infantiles...

En revanche, au début des années 70, on ouvrit une licence de démographie (en français cette fois) venant constituer un 5<sup>e</sup> certificat (optionnel au même titre deux autres certificats surmultipliés: Économie politique et sociale & Ethnographie de l'Afrique du Nord) pour la licence de sociologie. Cette disposition était conforme à la réforme française de 1958 qui donna statut autonome de la licence de sociologie ( détachée de la philosophie , sauf pour le DES, qui reste intitulé DES de philosophie, mention sociologie ou psychologie ).

La création du certificat de démographie, constitutif de la licence de sociologie, s'est faite sous l'impulsion d'Alain Girard, alors directeur de l'INED (1958 ).

(12)- Durant mon année universitaire strasbourgeoise (1961-62), je suivais avec beaucoup d'entrain les cours d'Henri Lefebvre ( Structure et dialectique & sociologie de la vie quotidienne ). C'était un marxiste hégélien, c'est-à-dire n'ayant retenu de Marx que le principe d'opposition. Il se plaisait à nous rappeler en guise de formule : « il y a deux éléments irréductibles dans la nature : le nombre et drame, le cardinal et l'ordinal, le sémantique et l'esthétique ». Il fut expulsé du parti communiste quelque temps après la dévastation de Budapest par les chars soviétiques (1956). Son collègue et ami, Abraham Moles, français d'origine tchécoslovaque, physicien acousticien de renommée mondiale, et converti à l'enseignement de la psychologie sociale , nous faisait un cours intitulé « cybernétique et société» alternant avec un autre : « Nature du sentiment esthétique ». C'était une féerie que d'être à l'écoute de ces maîtres. Je dois dire que ces cours ont contribué à apaiser mes angoisses nées d'un traumatisme subi au cours de mon adolescence (épisode de mon incarcération durant la guerre d'indépendance).

L'approche de ces génies de la pédagogie reposait sur le même présupposé philosophique, selon lequel le principe dialectique s'appliquait autant au social qu'à la nature, au sens où pouvait l'entendre Leibnitz, l'inventeur du calcul différentiel et intégral. La voie naturaliste de la raison dialectique m'a reconstruit intellectuellement et psychiquement, au point où toute ma carrière académique a été une mise à jour de cette démarche, dans laquelle la raison dialectique s'éloignait du « matérialisme militante » pour parodier Gueorgui Plekhanov. J'eus à vivre ou à revivre, au cours de la carrière oranaise, ce bras de fer cornélien d'avec certains de mes collègues qui transformaient les cours en meetings bruyants au sein des amphithéâtres.

Pour eux, je passais pour le sociologue bourgeois, puisque telle était la dénomination de ceux qui n'avaient rien d'autre à offrir à leurs élèves que de la matière bassement empirique, de la méthodologie quantitative qui nous ravalait à une science fidèle servante du patronat , du capitalisme, impérialisme et autres impéries... J'ai pu cependant, sans prosélytisme aucun, amener quelques-uns de mes étudiants à s'imprégner du fait que le terrain est la meilleure manière d'articuler théorie de la pratique et pratique de la théorie.

(13)- Ahmed Ben Naoum , alors directeur du CNRPAH , échappa à un attentat au milieu des années 90. Obligé d'émigrer en France, il fut remplacé par Noureddine Saoudi, géologue de formation et musicien à ses heures perdues. Il dut à son tour quitter le Centre car, trop attaché à la musique andalouse, il n'attachait pas l'importance qu'il convenait aux recherches berberisantes ...

Nadir Marouf

\*\* Professeur Émérite des Universités  
(\*) Conférence introductive au Salon des Sciences Sociales organisé par le GRAS  
(Université d'Oran2)  
du 18 au 20 novembre 2022.

## M'SILA

### Renforcer la numérisation de la justice, une priorité

**L**e ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Abderrahmane Tabi a affirmé, samedi depuis M'sila, que le renforcement de la numérisation du secteur de la justice constituait une priorité pour mieux répondre aux exigences de la transition vers la e-Administration. Le renforcement de la numérisation figure parmi les priorités, à même de mieux répondre aux exigences de la transition vers la e-Administration", a précisé le ministre qui coprésidait avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, l'ouverture des travaux d'une Journée d'études sur la "e-Justice" à l'université Mohamed Boudiaf.

Dans son intervention lors de cette journée organisée en collaboration avec la Cour de M'sila, le ministre a relevé que "conformément au programme du président de la République relatif à la révision des méthodes de travail et de gestion des juridictions, et l'amélioration des performances du secteur, la e-Administration a été un choix inéluctable" ajoutant, dans le même contexte, "l'adoption d'une stratégie de transition numérique basée sur l'utilisation des moyens techniques modernes et assurant le transfert sécurisé et instantané des informations vu la confidentialité et la spécificité des données judiciaires".

"En vue d'améliorer la performance du travail judiciaire, nous avons adopté une stratégie basée sur des objectifs essentiels tels que l'utilisation des technologies modernes dans la gestion judiciaire à travers l'utilisation des systèmes automatisés nouvellement créés et développés pour gérer le dossier judiciaire, le recouvrement des frais judiciaires et des amendes, ainsi que la gestion du casier judiciaire et le certificat de nationalité, outre la gestion et l'exploitation des empreintes génétiques et d'autres applications techniques", a ajouté M. Tabi. La même stratégie inclut la numérisation des procédures de justiciables et l'utilisation des technologies



modernes dans la gestion administrative et financière des autorités judiciaires et de l'administration centrale, ainsi que la gestion des ressources humaines par les différents systèmes développés dans cette optique, ajoute M. Tabi. La concrétisation de la e-Justice "reposera principalement sur le développement des infrastructures du secteur", et ce à travers "la poursuite des efforts visant une bonne organisation, conformément aux normes internationales adoptées au regard des menaces internationales croissantes que connaît le domaine de l'informatique, outre la réalisation de l'indépendance technologique en relevant aux compétences nationales du secteur dans le développement des systèmes informatiques".

A ce titre, le ministre a mis l'accent sur "l'importance de l'orientation en cours dans le cadre de la même stratégie en vue de s'adapter aux réformes légale et réglementaire initiées par le gouvernement pour réaliser l'approche qualité-prix

à travers l'amélioration continue du niveau des compétences techniques du secteur, outre le travail continu visant à étendre graduellement les services de la e-Justice au profit des citoyens et tous les justiciables, et à améliorer la gestion des procès à travers la généralisation de la numérisation des étapes de traitement du dossier de justice".

Le ministre a évoqué dans ce sillage l'importance de la e-Justice "en permettant l'échange en ligne de requêtes et notes entre les parties", une opération lancée "dans certaines cours pilotes et devant être généralisée graduellement en vue de couvrir toutes les juridictions afin de faciliter les procédures des procès". M. Tabi a appelé à "la nécessité de l'implication de tous les concernés à la démarche de généralisation de la e-Justice en vue d'accélérer la cadence", soulignant que la réussite de cette opération permettra au secteur de faire un bond qualitatif important dans l'intérêt de la société".

## BLIDA

### 40 bus pour le transport scolaire

**Q**uarante bus de ramassage scolaire ont été distribués samedi à Blida, au profit de communes enregistrant un déficit en la matière, au titre des efforts d'amélioration des conditions de scolarité des élèves, a-t-on appris des services de la wilaya.

Inscrite dans le cadre du plan de ramassage scolaire et financée sur le budget de wilaya, cette opération a profité à 23 communes enregistrant un déficit en la matière ou ayant loué des bus auprès des privés pour assurer le transport des élèves, a indiqué le wali Ahmed Mabed, lors de la cérémonie de distribution de ces bus, en présence des présidents d'APC des communes et chefs des daïras bénéficiaires de ces équipements.

L'opération vise à "assurer de meilleures conditions de transport pour les écoliers durant l'année scolaire 2023/2024", a indiqué le wali qui a souligné les efforts consentis par l'Etat pour réunir toutes les conditions nécessaires à la scolarisation aux enfants, en leur assurant, entre autres, le repas chaud et le chauffage.

Ces bus ont été destinés à nombre de communes reculées et montagneuses, dont Mouzaïa qui a bénéficié de cinq bus, El-Affroun destinataire de quatre bus, Meftah et Oued El Alleug, avec trois bus chacune. Le reste des communes ont bénéficié, selon les besoins, de deux ou d'un bus. Dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie, le président de l'APC d'El Affroun, Amer Dis a estimé que les 4 bus destinés à sa localité contribueront "à couvrir les besoins de la commune dans le domaine du ramassage scolaire (10 lignes)", indiquant qu'un montant a été mobilisé sur le budget communal pour l'acquisition de quatre nouveaux bus et la réparation de deux autres.

Le P/APC de Meftah, Omar Bouhsira a observé, pour sa part, que cette opération "permettra à la commune, qui compte 10 lignes pour le ramassage scolaire, de ne pas recourir à des transporteurs privés (cinq bus loués)", notant que celle-ci dispose actuellement de cinq bus et compte acquérir quatre autres.

Le représentant de la commune de Mouzaïa a, également, loué cette initiative, relevant que la localité compte 63 Haouch "enregistrant un déficit en matière de ramassage scolaire".

M. Mabed a salué, à l'occasion, les efforts consentis par les APC, à travers l'acquisition de 65 nouveaux bus, en plus de la prise en charge des frais de réparation d'un total de 46 bus de transport scolaire, en vue de leur mise en service à la prochaine rentrée scolaire. S'agissant de la prochaine rentrée scolaire, il a signalé que "les préparatifs sont d'ores et déjà en cours, à travers le lancement d'un important programme englobant plusieurs structures scolaires et sportives, dans les trois cycles".

En outre, une enveloppe de 510 millions de DA a été mobilisée sur le budget de wilaya pour la réhabilitation des appareils de chauffage au niveau de la totalité des CEM et lycées de la wilaya. Les travaux débuteront dès la fin des examens de fin d'année, pour être fonctionnels à la rentrée prochaine.

## EL TARF

### Vers un pôle aquacole à Ben M'hidi

**U**n pôle dédié à l'aquaculture sera créé à El Bettah, dans la commune de Ben M'hidi, a indiqué dimanche le directeur de wilaya de la Pêche et des ressources halieutiques, Zouaoui Laïche Ammar. Ce futur pôle sera constitué de douze (12) projets liés à l'activité aquacole, à la production de poissons dans des cages flottantes, à la fabrication d'aliments pour poissons et à la mise en place d'une écloserie pour la production d'alevins. Une fois opérationnel, ce pôle favorisera la création d'environ 1.000 emplois directs et indirects, et permettra d'augmenter la production halieutique de plus de 2.000 tonnes par an qui

approvisionneront les marchés local et national, a précisé le même responsable. Selon M. Laïche Ammar, l'étude de ce pôle, qui occupera une superficie de 38 hectares, a été confiée à un bureau d'études local et connaît un taux d'avancement notable. Le directeur de la Pêche et des ressources halieutiques a rappelé que la production de poissons a atteint, en 2022, les 7.500 tonnes dont 72 pour cent sont constitués de poisson bleu. Cela représente, indique-t-il, un accroissement appréciable de l'ordre de 30 pour cent par rapport à l'année 2021 marquée par une production ne dépassant pas 5.000 tonnes.

## EL TARF

### Nouvelle saisie de psychotropes

A. Ouelaa

**A**ssistant sur information faisant état de la vente de psychotropes, la police judiciaire de la sûreté de daïra de Bouhadjar a arrêté un dealer, âgé de 25 ans. Il était en possession de 400 comprimés psychotropes, d'un cutter, une arme blanche et une somme d'argent, probablement des revenus de la vente de psychotropes

ont été trouvés. Déféré devant le tribunal de Bouhadjar, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur près ce tribunal. Par ailleurs, des policiers accompagnés par les services concernés ont saisi lors du contrôle de certains restaurants des dizaines de brochettes d'escalope dont les analyses ont montré qu'elles étaient impropres à la consommation.

## OUM EL BOUAGHI

### Campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants

**U**n total de 492.780 ovins et caprins a été vacciné contre la peste des petits ruminants dans la wilaya d'Oum El Bouaghi au titre de la saison agricole 2022/2023, selon l'inspectrice vétérinaire à la direction des services agricoles de la wilaya, Siham Bensizerara. La campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants qui a été entamée fin janvier passé et a été clôturée au cours de la semaine écoulée, a touché 436.593 ovins et 56.187 caprins, a-t-elle précisé à l'APS, soulignant que les bêtes vaccinées contre cette infection doivent avoir plus de quatre mois. L'opération qui concerne 5.058 éleveurs des

29 communes de la wilaya a été encadrée par 88 vétérinaires privés et 6 autres du secteur public, a déclaré la même responsable. Cette même campagne avait touché la saison précédente 633.000 bêtes, a indiqué la même cadre qui a expliqué le recul du nombre d'animaux vaccinés par la baisse du cheptel local de l'avis des vétérinaires ainsi que par le refus de certains éleveurs de vacciner leurs troupeaux. Selon la même source, les symptômes de la peste des petits ruminants sont des yeux d'aspect rougeâtre, des écoulements nasaux et oculaires, des diarrhées en plus d'autres signes pulmonaires.

## BOURA

### 18 familles relogées à Lakhdaria

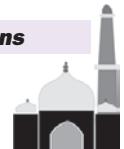
**U**ne opération de relogement de 18 familles occupant des habitations précaires à Lakhdaria dans des habitations neuves, a été organisée samedi par les autorités locales de la wilaya.

Cette opération s'est déroulée en présence des autorités locales à leur tête le wali, Abdelkrim Laâmouri, au profit de 18 familles occupant des habitations précaires dans la localité de Taliouine (Lakhdaria). "Il s'agit de la huitième opération de relogement initiée à Bouira depuis le mois de novembre dernier dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire", a expliqué la chargée de communication de la wilaya, Leila Merzouk. Une ambiance de joie et de solidarité régnait dès la matinée à Taliouine parmi les familles concernées par le relogement. "Je suis très content, nous avons beaucoup attendu ce moment. Je tiens à saluer les services de la wilaya pour tous leurs efforts", s'est confié à l'APS Mohamed, un des bénéficiaires d'un logement neuf. Au début du mois en cours, 25 familles ont été relogées dans des logements sociaux neufs dans la commune de Chorfa. Une opération similaire a été menée en avril dernier dans la ville de Sour El Ghazlane, où 25 autres familles qui occupaient des habitations vétustes menaçant ruine, ont bénéficié de logements neufs, rappelle-ton. Plus de 2.000 logements toutes formules confondues, ont été distribués durant ces deux dernières années à travers plusieurs communes, à l'image de Bouira, El Hachimia, Ain Bessam, Lakhdaria, selon les services de la wilaya.

## Horaires des prières pour Alger et ses environs

09 dhou el qida 1444

El Fedjr 03h45	Dohr 12h46	Assar 16h37	Maghreb 20h02	Icha 21h40
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## Village Méditerranéen Transfert de propriété et de gestion à la wilaya d'Oran

**La propriété du Village Méditerranéen vient d'être transférée à la wilaya d'Oran. Cette décision a été prise suite à la réunion tenue le 18 mai au niveau de la primature.**

J. Boukraâ

Sur un communiqué publié par la wilaya, le Premier ministre a pris des décisions, visant à assurer une gestion optimale de cette infrastructure. Il a été ainsi décidé de transférer la propriété du Village Méditerranéen à la wilaya d'Oran. Dans cette optique, des crédits financiers adéquats seront alloués afin de couvrir les dépenses nécessaires à la gestion et à l'exploitation du village. En outre, le wali d'Oran a été chargé de mettre en place un dispositif administratif et opérationnel visant à sécuriser et assurer le bon fonctionnement du Village Méditerranéen. Ce dispositif, doté de ressources humaines qualifiées, aura pour mission de superviser et de coordonner les différentes activités, en veillant à la préservation de la qualité des services qu'offre la structure. Par ailleurs, afin d'assurer la gestion du Village Méditerranéen d'Oran, il a été décidé de procéder à la création d'une entité publique placée sous la tutelle du wali. Cette entité aura pour responsabilité la gestion, la maintenan-



ce et l'exploitation de cette précieuse infrastructure. Elle bénéficiera des ressources nécessaires pour mener à bien ses missions. Enfin, dans le cadre des initiatives visant à valoriser davantage le patrimoine sportif d'Oran, il a été décidé d'affecter le quartier dénommé 'Naples' au Complexe olympique 'Miloud Haddafi'. Ce choix stratégique permettra d'établir un centre de préparation dédié aux équipes nationales, favorisant ainsi le développement et l'essor du sport dans la région. Ces mesures traduisent l'engagement des autorités à consolider la gestion et le développement du Village Méditerranéen d'Oran.

En transférant sa propriété à la wilaya d'Oran et en allouant les ressources financières nécessaires, il est prévu d'assurer une gestion efficiente de cet établissement, garantissant ainsi son rayonnement et sa contribution au développement socio-économique de la région. Le village méditerranéen se situe à l'est de la ville d'Oran, à 20 km de l'Aéroport international, à 10 km de la gare ferroviaire et à 2,5 km du Complexe olympique d'Oran. Ce village

s'étend sur une superficie de 39 ha et sa capacité d'accueil est de 4.266 lits. Ce site est divisé en 3 zones principales. La première est résidentielle, réservée aux athlètes ainsi que leurs accompagnateurs. Elle comprend les chambres des résidents, les restaurants, les sites d'entraînement, une polyclinique, les espaces de détente et autres installations. La deuxième est internationale, telle une zone de transit. Elle sépare l'accès principal de la zone résidentielle, on y retrouve le centre d'accueil, la zone de transport, un bureau de poste, une banque et autres commerces. Quant à la troisième, elle était dédiée aux volontaires durant les JM 2022. Dans l'ensemble, le Village Méditerranéen compte 2.263 chambres pour 4.266 lits, 4 restaurants et 55 bureaux médicaux, ainsi qu'une polyclinique multi-spécialisée mise en place à l'occasion des JM. Pour assurer les entraînements des athlètes, le Village Méditerranéen dispose de 3 stades ainsi que 5 salles omnisports. Les zones de loisirs y sont au nombre de 4, et on y retrouve également un théâtre, le «Théâtre d'Athènes».

## Répartis sur plusieurs communes Distribution de plus de 2.700 logements le 05 juillet

K. Assia

D'intenses préparatifs sont menés depuis quelques jours, au niveau de la wilaya, pour la distribution de plus de 2.700 logements sociaux répartis entre plusieurs communes, indiquent les services de la wilaya. L'opération est prévue à l'occasion de la commémoration des Fêtes du 05 Juillet. Initialement il était prévu la distribution de plus de 4.000 logements sociaux. Le quota restant sera attribué à ses bénéficiaires avant la fin de l'année en cours, indiquent les mêmes sources. D'autre part, le nombre de logements à distribuer d'ici la fin de l'année 2023 a été revu à la hausse. Initialement, il était prévu l'attribution de 4.000 logements, toutes formules confondues, et ce, à partir du mois de juillet prochain. Ce chiffre passera ainsi à 9.200 unités qui seront distribuées sur plusieurs phases d'ici la fin 2023. Un premier quota de quelque 2.719 logements sera distribué ce 05 juillet. En effet et en perspective de la distribution de ce début de programme de logements, le chef de l'exécutif a enjoingt les P/APC de la wilaya d'Oran de publier les listes des bénéficiaires de logements sociaux dans les plus brefs délais, indiquent les services de la wilaya. Le wali a également ex-

horté les maires à redoubler les sorties sur le terrain pour donner plus d'impulsion aux projets en cours de réalisation et débrider la dynamique dans les chantiers afin de livrer les nouveaux logements.

Initialement, il était prévu la distribution de ce quota, le mois de février dernier à l'occasion de la Journée nationale du Chahid et un second quota le 19 mars en commémoration de la Journée de la Victoire. Ces logements sont répartis sur plusieurs communes, notamment celles d'Es-Sénia, Misserghine, El Kerra, Aïn El Turck... Il est aussi prévu la distribution de quelque 1.300 logements publics locatifs à El Mohgoun (daïra d'Arzew).

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans la daïra d'Arzew, le wali a souligné que les travaux de réalisation de ces logements, destinés aux bénéficiaires ayant déposé des dossiers «à points» résidant dans la daïra, sont achevés, à cent pour cent, en attendant les travaux d'aménagement externe et seront attribués avant le mois du ramadhan prochain. Mais l'opération a été retardée. Les listes des bénéficiaires de ce programme ont été affichées il y a quelques jours et les recours sont en cours d'étude. Par ailleurs, près de 10.000 logements

toutes formules confondues sont actuellement en cours de réalisation à travers plusieurs communes de la wilaya, indiquent les mêmes services. Une grande partie de ce programme sera réceptionnée au courant de cette année. Les mêmes sources indiquent qu'un autre programme de plus de 9.000 logements sera lancé incessamment. Le wali d'Oran, qui présidait un exécutif de wilaya, a donné des instructions pour accélérer le rythme des opérations d'attribution des logements assurant qu'un quota de 9.953 unités est actuellement en cours de construction, et a également donné des instructions pour démarrer le quota prévisionnel de 9.084 logements.

Par ailleurs et dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de distribution des logements, le wali d'Oran a révélé que depuis septembre dernier, environ 20.000 logements de différentes formules ont été distribués, dont plus de 15.000 logements publics locatifs, y compris ceux avec des dossiers «à points», l'éradication de l'habitat précaire et des constructions illicites, ainsi que 3.665 logements de la formule location-vente (AADL) et plus de 580 logements promotionnels aidés, en plus de la distribution de 365 aides rurales.

## Conservation des forêts Un important dispositif pour la lutte contre les incendies

J. Boukraâ

La Conservation des forêts vient de mettre sur pied tout un dispositif de prévention et de lutte contre les incendies d'été. Une unité opérationnelle comprenant 14 équipes mobiles, dont 8 véhicules dotés de réservoirs et 6 autres véhicules tout-terrain ont été mobilisés pour intervenir en cas d'incendie. Ces moyens seront déployés, dans le cadre de la campagne de prévention et de lutte contre les incendies, pour l'année 2023, dans les zones forestières sensibles, et seront opérationnels K/24.

Pour cette campagne qui s'étendra jusqu'au 31 octobre des équipes d'intervention de la Conservation des forêts et de la Protection civile seront mobilisées. Il est, aussi, interdit de jeter les déchets de toutes sortes dans l'espace forestier, le stationnement et l'entrée des véhicules dans les forêts, et les barbecues à proximité et à l'intérieur des forêts. Un numéro vert (041.62.22.22) est mis en place par la Conservation. Notons que la surface totale du patrimoine forestier est de près de 41.300 ha. Parmi ces forêts, on peut citer principalement la forêt de Msila, forêt de Madagh, la montagne des Lions, Moulay Abdelkader, Ras El Ain.

Il y a lieu de signaler que le patrimoine forestier de la wilaya d'Oran subit des dégradations multiples dues principalement aux incendies et au pacage. C'est pour cette raison que la mission principale du secteur des forêts est la réhabilitation du patrimoine forestier oranaise par des actions de reboisement.

## Littoral oranais Recensement de 19 espèces marines invasives

Dix-neuf (19) espèces marines invasives, animales et végétales, ont été recensées sur le littoral oranais, grâce à une étude menée par Hussein Keis Boumediene, enseignant à la Faculté des sciences de la nature et de la vie, relevant de l'Université Oran1. Cet enseignant universitaire, membre du réseau de surveillance environnemental de l'Université d'Oran1, a mené un travail de recensement des espèces invasives, animales et végétales, existantes sur le littoral oranais, depuis 2004.

«Le travail est basé sur le constat, avec 10 sites choisis pour l'exploration en plongée sous-marine», a-t-il indiqué, ajoutant qu'il s'agit de prendre des photos-identification des espèces invasives rencontrées entre la surface et 30 m de profondeur. «En raison des perturbations climatiques, de plus en plus d'espèces de l'Atlantique tropical migrent vers le nord et certaines pénètrent dans la Méditerranée par le détroit de Gibraltar», a-t-il expliqué, ajoutant que «l'objectif de ce travail est de fournir une liste noire des espèces envahissantes dans le milieu marin». «Nous avons observé la présence de 19 espèces invasives, soit 6 espèces floristiques et 13 espèces faunistiques», a-t-il encore précisé. M. Boumediene a souligné l'importance de créer un réseau d'éco-vigilance pour suivre l'évolution de ces espèces invasives, dont la prolifération peut constituer un danger sur l'équilibre des écosystèmes locaux. Alors que la présence de certaines espèces invasives sur le littoral oranais est toute récente, comme pour le poisson lapin, celle d'autres espèces comme certaines algues toxiques (raisin de mer) remonte à plusieurs décennies, explique M. Boumediene, soulignant l'importance de créer des listes noires, locales, régionales et nationale, qui énumèrent toutes les espèces signalées.

### ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

Saïd Boudali, 86 ans, Les Amandiers

Bouftouh Benchaâ, 80 ans, El Hamri

Belounise Mohamed Amine, 25 ans, Oued Tlélat

Benzineb Houria, 57 ans, Eckmühl

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

09 dhou el qida 1444

El Fedjr 04h06	Dohr 13h01	Assar 16h50	Maghreb 20h15	Icha 21h50
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## TLEMCEN

## Les ravages des stupéfiants au menu de la Justice



**Les ravages des stupéfiants et des comprimés psychotropes préoccupent la Justice quant au nombre élevé des affaires traitées par les juridictions compétentes dans ce domaine.**

Khaled Boumediene



Dans ce cadre, la Cour d'appel de Tlemcen a convié en fin de semaine, les services de la gendarmerie, police, et la douane ainsi que les magistrats, greffiers, les associations sociales spécialisées dans ce domaine, pour prendre part à une journée de sensibilisation et d'information sur la nouvelle loi de prévention et de répression de l'usage et du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, promulguée et publiée au journal officiel le 07 mai 2023. Outre son aspect de prévention, le nouveau texte relatif à la lutte contre le trafic de drogue prévoit, selon le procureur général près la Cour d'appel de Tlemcen, Noureddine Mahboubi, de lourdes peines de prison et de fortes amendes à l'encontre des contrevenants impliqués.

Abordant le phénomène, le procureur général de Tlemcen a mis en avant le lien entre les drogues et la criminalité. Bien que ce lien soit complexe, les affaires enrôlées devant les juridictions ont permis d'évaluer le constat inquiétant et l'abus des substances et de la délinquance et leurs facteurs de risque communs. Dans

ce contexte, le procureur général de Tlemcen a communiqué, en présence du président de la Cour d'appel de Tlemcen, Abdelaziz Benchehida, les chiffres concernant les saisies de kif traité. Ainsi, près de 188,71 tonnes de kif traité ont été saisies de la période allant de 2013 à 2022. Selon la même source, il a été enregistré au cours de l'année 2022, la saisie de près 67,52 quintaux de kif traité, 87.844 comprimés psychotropes (commercialisation) et 6.455 comprimés psychotropes (consommation) et 47,80 grammes de cocaïne (commercialisation) et 605,8 grammes de cocaïne (consommation).

Concernant les crimes liés à ce trafic enregistrés entre 2018 et 2022 par l'office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, l'orateur a indiqué que le nombre total a atteint 284.319 affaires liées à la contrebande et commercialisation, la détention et consommation et la culture illicite de drogues dans les champs.

En outre, la justice a traité, selon le même office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, près de 284.325 affaires liées au trafic et usa-

ge des stupéfiants dont 285.045 personnes impliquées (1.185 étrangers), durant la période de 2018 à 2022. Dans le même sillage, il a été enregistré par la Cour d'appel de Tlemcen quelque 257 affaires de détention et de consommation de stupéfiants et 113 autres de commercialisation et de contrebande de stupéfiants, depuis le 1er janvier au 30 avril 2023. A noter que le procureur adjoint près du tribunal de Nedroma, Benali Saidi, a relevé lors de son intervention la nécessité de concevoir et de développer des actions de prévention de l'abus de consommation de comprimés psychotropes en milieu scolaire, qui s'adressent aux écoliers, à leurs parents, aux enseignants et personnels administratifs des établissements éducatifs, afin d'éradiquer cette problématique dangereuse des drogues qui commence à se répandre dans certaines écoles primaires. Il faut noter aussi qu'une journée d'études, de sensibilisation et d'information contre les stupéfiants et comprimés psychotropes sera organisée mardi prochain par la Cour d'appel de Tlemcen.

## MOSTAGANEM

## Une mission du Sénat pour s'enquérir des projets

Une mission d'information temporaire de la commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation effectue, depuis le 27 mai jusqu'au 2 juin, une visite dans les wilayas d'Oran et de Mostaganem pour s'enquérir des projets de développement dans ces deux wilayas dans plusieurs secteurs, a indiqué un communiqué du Conseil.

"Sur instruction de M. Salah Goujdil, président du Conseil de la nation et en application des dispo-

tions de l'article 137 (clause 2) de la Constitution et des articles 20 et 51 du règlement intérieur du Conseil de la nation, une mission d'information provisoire de la commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation effectue, jusqu'au au 2 juin, une visite d'inspection dans les wilayas d'Oran et de Mostaganem".

La mission d'information a entamé, samedi, son travail dans la wilaya de Mostaganem au titre de sa visite qui durera jusqu'au 29 mai.

Elle devait inspecter de nombreux projets de développement dans la wilaya dans les secteurs de l'habitat, de l'hydraulique et des travaux publics. Elle visitera le port de la ville et examinera les perspectives de son élargissement, ajoute le communiqué.

La mission est conduite par le sénateur et président de la commission de l'équipement et du développement local du Conseil, Saïd Saidi, et des membres de la commission, conclut le communiqué.

## RELIZANE

## L'alimentation en eau perturbée dans six communes

Six (6) communes de la wilaya de Relizane connaissent, depuis dimanche, des fluctuations et parfois des interruptions d'alimentation en eau potable en raison de travaux de nettoyage, selon l'unité locale de "l'Algérienne des Eaux".

La même source a expliqué que cette perturbation et les interruptions sont dues aux travaux de curage du bassin de sédimentation et

de la collecte du barrage "Saâada" sis dans la commune de Sidi M'hamed Benoouda, affectant les communes de Yellel, Belacel, El-Matmar, Bendaoud, Sidi M'hamed Benoouda et Relizane.

Les communes concernées sont alimentées en eau potable, pendant la période de curage, avec de l'eau de mer dessalée provenant du corridor Mostaganem-Arzew-Oran

(MAO) et quelques puits. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du programme établi par l'unité de "l'Algérienne des Eaux" de Relizane, qui vise à mettre en œuvre les opérations périodiques d'épuration des installations d'eau, a-t-on ajouté. L'approvisionnement en eau potable reprendra normalement, dès la fin de l'opération, dont la durée n'a pas été précisée, a-t-on fait savoir.

## TIARET

## Aéroport «Abdelhafidh Boussouf» : l'ultimatum du wali

El-Houari Dilmi

sur le strict respect des spécificités techniques exigées en matière de navigation aérienne internationale, ordonnant l'annulation de forage d'un puits situé dans le périmètre de sécurité de l'aéroport.

Des travaux d'adduction en eau potable, sur une distance de 5 km, ont également été lancés par le chef de l'exécutif pour être achevés le 05 juillet prochain. Un ultimatum de deux mois a été accordé par le wali pour la levée de toutes les réserves, avant d'espérer une réouverture de l'un des plus grands aéroports de l'ouest du pays.

Pour rappel, le wali de Tiaret avait annoncé en février dernier, la réouverture à la navigation aérienne nationale et internationale de l'aéroport «Abdelhafidh Boussouf», avec des liaisons vers des pays étrangers comme la desserte Tiaret-Frankfurt.

## SIDI BEL-ABBÈS

## Quel remède à la pollution plastique ?

Les participants à une conférence régionale sur "le rôle de la société civile dans la protection de l'environnement contre la pollution plastique", organisée, samedi à Sidi Bel-Abbès, ont insisté sur la nécessité de renforcer la coopération entre différents acteurs pour trouver des solutions efficaces en matière de lutte contre ce phénomène représentant une menace grandissante pour l'écosystème.

Les intervenants ont mis l'accent, entre autres, sur l'importance d'un débat participatif regroupant les instances exécutives chargées, notamment, des volets environnementaux et juridiques, des représentants de la société civile et des opérateurs économiques pour aboutir à des solutions fiables pour juguler la pollution plastique et contribuer, par conséquent, à gagner le pari de l'économie circulaire, amie de l'environnement.

Le président de l'Organisation algérienne de l'environnement et de la citoyenneté, Sofiane Affane a souligné que "devant la multiplication des domaines utilisant le plastique, en raison de son coût abordable, de l'explosion démographique et du développement

des secteurs de production, des mécanismes sont nécessaires pour la maîtrise de l'utilisation du plastique et la valorisation des déchets.

Au passage, il a suggéré "l'adoption de plans étudiés pour la valorisation des déchets plastiques et la proposition participative de mesures de substitution contribuant à la concrétisation d'une gouvernance durable de gestion des déchets plastiques".

Pour sa part, la directrice de l'Environnement de Sidi Bel-Abbès, Safia Djabeur, a affirmé que la pollution plastique en Algérie représente un danger et une menace grandissante pour l'écosystème et la santé publique, ce qui nécessite le renforcement de la sensibilisation et l'action pour réduire les dangers environnementaux.

La rencontre, abritée par la faculté des sciences naturelles et de la vie de l'Université "Djilali Liabes" de Sidi Bel-Abbès, a abordé les mesures participatives intégrées et efficaces pour la réduction de la pollution plastique, ainsi que les obstacles entravant la gestion des déchets plastiques, en plus de la recherche de voies et moyens de protection de l'environnement contre ce phénomène.

## AÏN TEMOUCHENT

## Une semaine pour la prise en charge des enfants atteints d'IMC

L'établissement hospitalier "Dr Benzerdjeb" d'Aïn Temouchent a lancé samedi la semaine de prise en charge des enfants atteints d'infirmité cérébrale motrice (IMC), a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette semaine médicale, organisée en partenariat avec l'association nationale "Amel El Hayat" pour la protection des enfants atteints d'IMC, Ahmed Mokkadem, a expliqué que l'association vise à prendre en charge 1.000 enfants au cours de l'année en cours, au niveau de 5 wilayas.

Pour sa part, le président de l'Association nationale "Amel El Hayat" pour la protection des enfants atteints d'IMC, Ahmed Mokkadem, a expliqué que l'association vise à prendre en charge 1.000 enfants au cours de l'année en cours, au niveau de 5 wilayas.

Il a appelé en cette occasion à "consolider les efforts pour la création de centres sociaux pour une prise en charge totale des enfants atteints d'IMC, notamment en ce qui concerne la rééducation fonctionnelle, l'accompagnement psychologique, orthophonique et scolaire". Le Dr Noureddine Aniba, spécialisé en rééducation fonctionnelle, a souligné que plusieurs facteurs peuvent causer l'IMC, comme la méningite, la naissance prématurée et les maladies qui touchent les mamans pendant leurs grossesses, notamment l'hypertension, le diabète et la forte fièvre.

## AIR ALGERIE



### VOLS NATIONAUX

Vol ..... Départ

#### LUNDI

Oran - Alger ..... 08h30  
Oran - Alger ..... 09h35  
Oran - Alger ..... 14h25  
Oran - Constantine ..... 08h00  
Oran - Adrar ..... 10h20  
Oran - Annaba ..... 13h15  
Oran - Béchar ..... 13h30

#### MARDI

Oran - Alger ..... 08h00  
Oran - Alger ..... 12h25  
Oran - Alger ..... 17h00  
Oran - Constantine ..... 08h35  
Oran - Adrar ..... 12h05

#### MERCREDI

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 16h45  
Oran - Alger ..... 17h15  
Oran - Elbayadh ..... 07h15  
Oran - Bechar ..... 10h15  
Oran - Timimoune ..... 11h00  
Oran - Constantine ..... 11h45  
Oran - H.Messaoud ..... 15h55

#### JEUDI

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 10h05  
Oran - Alger ..... 17h00  
Oran - Ouargla ..... 08h00  
Oran - Tamanrasset ..... 09h00  
Oran - El Oued ..... 13h20  
Oran - Annaba ..... 14h35  
Oran - Adrar ..... 15h45

#### VENDREDI

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 10h35  
Oran - Alger ..... 17h00  
Oran - Timimoun ..... 08h00  
Oran - Tindouf ..... 09h00  
Oran - H. Messaoud ..... 14h30

#### SAMEDI

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 10h50  
Oran - Alger ..... 17h00  
Oran - Béchar ..... 08h10  
Oran - Annaba ..... 13h20  
Oran - Ghardaïa ..... 14h00

#### DIMANCHE

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 10h45  
Oran - Alger ..... 17h15  
Oran - Mecheria ..... 08h00  
Oran - Tindouf ..... 11h05  
Oran - Adrar ..... 12h20

## TRAIN - SNCF



### DÉPART ARRIVÉE

#### ----- ORAN - ALGER -----

06h10 ..... 11h25  
08h00 ..... 12h00  
10h00 ..... 14h09  
12h30 ..... 17h54  
15h45 ..... 19h46

#### ----- ALGER - ORAN -----

06h10 ..... 11h25  
08h00 ..... 12h00  
10h00 ..... 14h09  
12h30 ..... 17h54  
15h45 ..... 19h46

#### ORAN - ARZEW

05h30 ..... 06h18  
08h30 ..... 09h18  
13h40 ..... 14h28  
17h05 ..... 17h53

#### ARZEW - ORAN

06h30 ..... 07h22  
09h30 ..... 10h18  
15h00 ..... 15h48  
18h30 ..... 19h18

#### ORAN - Aïn Témouchent

08h10 ..... 09h15  
13h30 ..... 14h35  
17h02 ..... 18h07

#### Aïn Témouchent - ORAN

05h57 ..... 07h04  
09h20 ..... 10h24  
14h40 ..... 15h44

#### ORAN - TLEMCEN

12h50 ..... 15h12  
16h00 ..... 18h32

#### TLEMCEN - ORAN

05h40 ..... 08h09  
10h00 ..... 12h22

#### TLEMCEN - MEGHNIA

17h00 ..... 18h23

#### MEGHNIA - TLEMCEN

06h00 ..... 07h24

#### ORAN - SBA

17h10 ..... 18h32

#### SBA - ORAN

05h30 ..... 06h47

#### ORAN - CHLEF

16h15 ..... 18h35

#### CHLEF - ORAN

06h50 ..... 09h16

#### ORAN - RELIZANE

17h30 ..... 19h03

#### RELIZANE - ORAN

05h45 ..... 07h32

#### ORAN - SAIDA

15h20 ..... 17h59

#### SAIDA - ORAN

07h00 ..... 09h42

#### ORAN - BECHAR

10h20 ..... 17h11

#### BECHAR - ORAN

06h15 ..... 13h10

**THEATRE LA FOURMI**  
**HOTEL LIBERTÉ - ORAN**

## YACINE ELKHALDI

**Vendredi 09 juin 2023**  
AU THÉÂTRE LA FOURMI  
PRIX D'ENTRÉE : 1500 DA INFOLINE : 0770 60 49 63

► Vendredi 09 juin à 19h30  
Réservation : 0770 60 49 63

## THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

► Mardi 30 mai à 15h (Théâtre enfant)  
**Don quichotte de la manche**



Par : Coop/ el machaal de Sidi Bel Abbes

## INSTITUT FRANÇAIS

### Art de la scène Les voix africaines en concert



► Samedi 03 juin à 18h à l'I Annaba

► Lundi 05 juin à 18h00

#### Institut français - Constantine

Kaya Byinshii - Rwandaise accompagnée de Michaël Makembe guitariste. Finaliste du Prix Découvertes - RFI 2021, elle fait le concert de la cérémonie d'ouverture du Festival du film francophone d'Angoulême en 2022. La salle emblématique le Rocher de Palmer de Bordeaux, en partenariat avec l'Institut français du Rwanda, la sélectionne pour une résidence de deux mois.

### Cinéma

#### Le sens de la fête

► Samedi 03 juin à 17h IF Constantine

Un film d'Eric Toledano et Olivier Nakache, avec Jean-Pierre Bacri, Gilles Lellouche, Eye Haïdara. Comédie, 1h56, 2017.

Max est traiteur depuis trente ans. Des fêtes il en a organisées des centaines, il est même un peu au bout du parcours. Aujourd'hui c'est un sublime mariage dans un château du 17ème siècle, un de plus, celui de Pierre et Hélène.

### Art de la scène Djamel Laroussi : concert en plein air

► Samedi 17 juin de 19h30

à l'institut français d'Algérie à Alger  
Cette nouvelle fera peut-être des déçus mais aussi des chanceux ??

## FENETRES

### MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

**ORAN**  
Ensoleillé Max.25-Min.16 ☀️ Averses Max.25-Min.16 ☁️

**MOSTAGANEM**  
Légère pluie Max.22-Min.16 ☁️ Averses Max.22-Min.16 ☁️

**TLEMCEN**  
Ensoleillé Max.22-Min.12 ☀️ Averses Max.21-Min.11 ☁️

**MASCARA**  
Ensoleillé Max.18-Min.9 ☀️ Averses Max.22-Min.11 ☁️

**TIARET**  
Peu nuageux Max.20-Min.8 ☁️ Averses Max.19-Min.8 ☁️

**CHLEF**  
Averses orageuses Max.28-Min.16 ☁️ Averses Max.24-Min.15 ☁️

**BÉCHAR**  
Nuageux Max.29-Min.17 ☁️ Ensoleillé Max.27-Min.15 ☀️

**ALGER**  
Averses Max.23-Min.16 ☁️ Légère pluie Max.22-Min.15 ☁️

**CONSTANTINE**  
Pluie Max.20-Min.12 ☁️ Pluie Max.20-Min.12 ☁️

**ANNABA**  
Pluie Max.21-Min.14 ☁️ Pluie Max.22-Min.15 ☁️

### COTATIONS HEBDOMADAIRES

Billets	Achat(DA)	Vente(DA)
1 USD	134,59	142,80
1 EUR	144,29	153,16
1 GBP	166,22	176,37
100 JPY	96,54	102,44
1 CHF	148,59	157,67
1 CAD	98,98	105,06
1 DKK	19,37	20,55
1 SEK	12,52	13,29
1 NOK	12,25	13,00
1 AED	36,64	38,89
1 SAR	35,89	38,08
1 KWD	437,55	464,40
1 TND	43,74	44,18
1 CNY	19,37	19,37

### Chèque de voyage

Achat Vente

1 USD	135,96	142,80
1 EUR	145,76	153,16
1 GBP	167,91	176,37
100 JPY	97,52	102,44
1 CHF	150,09	157,67
1 CAD	99,99	105,06
1 SEK	12,65	13,29

### COURRIER EXPRESS

#### EL MOUNAKASSA EL DJAZAÏR

Tél : 0560 06 95 01 / 0560 06 95 03  
0560 05 60 00 / 0559 70 26 61

#### KAZI TOURS

----- ALGER -----

- Bab Ezzaouar: 0770 91 38 06

0560 27 51 59 / 0560 91 40 67

- Ain Naâđa : 0770 616532 / 0560 270009

- Gare Routière Kharrouba : 0770347421

----- Oran: 0770 61 65 31 / 0560 27 54 02

0770 33 91

## Coupe d'Algérie Ce sera CR Belouizdad-ASO Chlef en finale

M. Z.

L'exploit n'a pas eu lieu pour le NC Magra en demi-finale de la coupe d'Algérie face au CR Belouizdad à Constantine. En effet, les « Bleu et Blanc » ont été éliminés mais avec les honneurs après avoir réalisé une belle prestation. Le Nejm, version Azzedine Ait Djoudi, a donné du fil à retordre au Chabab, pourtant supérieur de loin sur le papier. Les joueurs ont évolué sans aucun complexe ce qui leur a permis d'aller inquiéter à plusieurs reprises l'arrière-garde belouizdadie. Le but inscrit par Boussouf (6') en début de partie n'a pas arrangé les affaires du NCM. Cette unique réalisation a suffi au bonheur des « Rouge et Blanc » pour composer leur billet à la finale de cette édition. Malgré un bon début de match avec plusieurs occasions ratées, les Belouizdadis n'ont pas eu le rendement escompté. Ainsi donc, le Chabab rejoint ainsi l'ASO Chlef, qui s'était qualifié pour la finale aux dépens de la JS Saoura au stade Miloud Hadefi. L'actuel leader de la Ligue 1 et le dernier détenteur de la coupe d'Algérie a éprouvé des diffi-



cultés à faire respecter la hiérarchie face à une équipe du NC Magra qui n'a pas démerité. « Dame Coupe » a choisi le Chabab et le Nejm doit maintenant se consacrer au championnat où il est sérieusement menacé de relégation. En somme, le Chabab a confirmé son statut de grand spécialiste de la coupe d'Algérie, dont il est d'ailleurs le tenant du titre. Il compte déjà huit trophées à son palmarès, soit autant que l'ES Sétif, l'USM Alger et le MC Alger, mais s'il arrive à aller

au bout de cette édition 2023, il deviendra le recordman absolu de l'épreuve, car il sera le seul club algérien à détenir neuf trophées. A présent, le Chabab Belouizdad va disputer sa 12<sup>e</sup> finale de coupe d'Algérie dans son histoire. Sur les onze déjà disputées, le bilan est plus que satisfaisant avec huit victoires pour trois défaites en 1988, 2003 et enfin, en 2012. Par cette qualification, le CRB a donné rendez-vous à l'ASO Chlef en finale.

## Ligue 2: Centre-Est L'US Chaouia, Hamra et la JSMS rétrogradent

L'US Chaouia, battue (3-5) par l'E Sour Ghozlane, est officiellement reléguée en Inter-régions, à l'issue de la 29<sup>e</sup> et avant dernière journée de la poule Centre-Est de la Ligue 2, également marquée par le large succès du nouveau promu en Ligue 1, l'US Souf devant IB Khemis El Khechna (4-0). Ancien champion d'Algérie dans les années 1990, l'US Chaouia (14<sup>e</sup>, 34 points) accompagnera Hamra Annaba (15<sup>e</sup>, 16 points) et la JS Skikda (16<sup>e</sup>, 12 points) en Inter-Régions la saison prochaine.

Triste sort pour cette formation chaouie qui paye cash les conséquences d'une gestion qualifiée de « catastrophique ». En revanche, l'AS Ain M'lila qui a pris le meilleur sur la JSM Skikda et l'IRB Ouargla, auteur d'un bon nul face au CA Batna, ont sauvé leur peau et resteront en Ligue 2 lors du prochain exercice.

Cette avant dernière journée du groupe Centre-Est a, également, été marquée par la prestation du leader et nouveau promu en Ligue 1, l'US Souf qui a fait voler en

éclats la défense de l'IB Khemis El Khechna (5<sup>e</sup>, 41 points). Dans les autres rencontres, l'USM Annaba s'est imposée en déplacement devant le MO Constantine (3-1), de même que la JS Bordj Menael qui a disposé du MC El-Eulma (3-0), alors que l'AS Khroub a battu Hamra Annaba.

## Championnat Inter-régions Sud-ouest Accession historique de la JS Guir en ligue 2

Le club de football de la Jeunesse Sportive de Guir (JS Guir) à Abadla (88 km sud de Bechar), a réalisé une accession historique en ligue 2 amateur, après avoir remporté une large victoire (5-0) contre Itihad Fenoughil (Adrar), pour le compte de la 33<sup>e</sup> et avant-dernière journée du championnat Inter-régions « Sud-ouest », au stade Benyoucef Billal d'Abadla. Cette accession, la première dans l'histoire de la JS Guir, club fondé lors de la saison 1963-1964, a été fêtée comme il se doit par les fans et la population d'Abadla, où les joueurs et le staff technique à leur tête le coach Mebarek Kasmi, ont été ovationnés par les fans et les présents à cette occasion», a déclaré à l'APS, le responsable de la communication de ce club Benlakhdar Hachemi. «Cette accession historique en ligue 2, est une étape très importante dans l'histoire du mouvement sportif à Abadla, de même qu'elle est la preuve de l'abnégation des dirigeants, joueurs et du staff technique du club, qui se sont assignés comme objectif au cours de la saison 2022/2023 l'accession en ligue 2 », a-t-il poursuivi.

souligné. «Les encouragements des fans de notre club, des autorités locales tant de la wilaya que de la collectivité d'Abadla et de la cimenterie de Saoura, qui relève du groupement industriel public des ciments d'Algérie (GICA), ont été d'un apport très important dans cette réalisation, de même qu'ils constituent un signe d'encouragement supplémentaire pour nous, qui doit nous inciter à aller de l'avant et faire de belles performances durant la prochaine saison 2023/2024 au sein du championnat de la ligue 2 », a-t-il poursuivi.

## Compétitions africaines But à l'extérieur, pourquoi la CAF ne changera pas d'avis

À l'inverse de l'UEFA, qui l'a supprimée, la règle du but à l'extérieur demeure toujours en vigueur pour les compétitions continentales en Afrique. Patrice Motsepe, le président de la Confédération africaine de football (CAF) a donné son avis tranché sur le sujet. La CAF maintient la règle du but à l'extérieur. Le patron de l'instance a motivé sa décision par la volonté d'encourager les équipes à se projeter davantage vers l'avant, aux fins de promouvoir un football attractif. « Le football mondial est en concurrence avec d'autres sports et il faut marquer des buts. Il faut marquer des buts et

décourager la défense. C'est mon opinion sur le football. Les supporters vont dans les stades pour voir des buts, les supporters et les amoureux du football vont pour voir un football de classe mondiale passionnant et compétitif. Mais pour l'instant, nous allons laisser les choses en l'état (la règle des buts à l'extérieur, ndlr) », a déclaré Patrice Motsepe, lors de l'Assemblée générale annuelle du Conseil des associations de football en Afrique australie (Cosafa), tenue le 26 mai dernier à Johannesburg, en Afrique du Sud. « Nous ne voulons pas voir les clubs jouer à domicile en défendant, a-t-il insisté. J'aimerais que les clubs soient beaucoup plus offensifs. Il faut aller marquer des buts, mais il faut bien sûr que la défense soit très bonne. Il faut aussi être solide défensivement, mais je pense qu'à ce stade, l'objectif est d'aller marquer des buts. C'est ce qui rend le football mondial si passionnant ». Le but à l'extérieur vaudra notamment cher en finale de la Ligue des Champions qui verra s'opposer Al Ahly et le Wydad AC. Les Marocains du Wydad recevront au retour, au stade Mohammed V de Casablanca le 11 juin, après la manche aller qui se jouera au Caire le 6 juin.

## France : Belle prestation des Algériens

La fin de saison en Ligue 1 Uber Eats (première division française) livre son verdict. En haut comme en bas, les Algériens se sont montrés décisifs. Annoncé proche de l'Équipe Nationale, Amine Gouiri a encore marqué dans la rencontre décisive entre Stade Rennais et AS Monaco (victoire de Rennes 2-0). Son 15<sup>e</sup> but de la saison (pour 4 passes décisives) permet aux siens de remonter à la 5<sup>e</sup> place et de pouvoir espérer disputer une compétition européenne la saison prochaine, que ce soit la Ligue Europa ou la Ligue Europa Conférence.

Côté Stade Brestois, en quasi vacances après son maintien déjà assuré, c'est une victoire de prestige face à l'Olympique de Marseille (1-2) pour Haris Belkebla et les siens. Le milieu de terrain aura dis-

## Nice: Nouvelle blessure pour Atal

Réapparu ces dernières semaines, Youcef Atal espérait terminer correctement la saison avec l'OGC Nice. C'est malheureusement raté. On en finit par se demander s'il y a vraiment une solution. Parti au Qatar, au sein de la prestigieuse clinique ASPETAR, pour tenter de remédier à la vague de blessures qui l'empêche d'enchaîner depuis deux ans, Youcef Atal a re-

chuté. Incorporé en deuxième mi-temps du match Montpellier - Nice, l'international algérien n'a tenu que 18 minutes sur la pelouse avant de s'arrêter, victime d'une nouvelle blessure.

## Angers: Encore un but d'anthologie de Himad Abdelli

Déjà auteur de l'un des plus beaux buts de la semaine dernière face à Reims, le joueur algérien Himad Abdelli a récidivé face à Troyes. Pour la 37<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Uber Eats saison 2022-2023, les coéquipiers de Himad Abdelli étaient menés au score 1-0 par Troyes, un but inscrit sur une superbe passe décisive du joueur d'origine algérienne Yasser Laroui. Mais cet avantage de l'équipe visiteuse n'a pas duré longtemps puisque l'ancien havrais Himad Abdelli a lui aussi inscrit un superbe but égalisateur d'un tir meurtrier en dehors de la surface de réparation.

C'était le score à la mi-temps, mais en deuxième période, Angers a marquera même un deuxième but et s'offre une victoire pour l'honneur face à Troyes. Les deux formations sont d'ores et déjà reléguées en seconde division.



## COMMUNICATION

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA RELIZANE  
DAIRA ZEMMORA  
COMMUNE ZEMMORA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65et161 du décret 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics , et délégations de service publics

Le président de l'assemblé populaire communale de Zemmora , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2023 du 03/05/2023

**التهيئة الحضرية لشارع البشير الإبراهيمي و الثورة  
(الشطر الأول) بلدية زمورة مركز**

Qu'après ouverture des plis le 17/05/2023 . analyse et jugement des offres le 18/05/2023 , le marché est attribuée provisoirement à l'entreprise :

Nº	Projet	Entreprise	Montant de l'offre en TTC	Délai de réalisation	OBS
01	التهيئة الحضرية لشارع البشير الإبراهيمي و الثورة (الشطر الأول) بلدية زمورة مركز	بلحول بمحمن بونة NIF : 001427019006155	12.584.250 ,00DA	01 MOIS Et vingt huit(28) jours	Qualifier techniquement et moins disant

\* Pour les autres soumissionnaires, ceux d'entre eux qui sont intéressés de se rapprocher de nos services au plus tard de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et dossier de candidature .

\* Conformément à l'article 82, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de ZEMMORA dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou BOMOP.

LE P / APC ZEMMORA

ANEPE N° 2331004902 Le Quotidien d'Oran 29/05/2023

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN  
DAIRA DE BETIOUA  
COMMUNE DE MERS EL HADJADJ  
N°03/2023

AVIS D'ADJUDICATION

La commune de MERS EL HADJADJ lance un avis d'adjudication pour :

Op1 : L'EXPLOITATION DES PARKINGS DES PLAGES OUVERT (SAISON ESTIVALE 2023)  
Op2 : EXPLOITATION LES SANITAIRE( TOILETE -DOUCHETE) SAISON ESTIVALE 2023

Les intéressées par cet avis ayant l'habilité peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de 2.000,00 DA pour chaque opération au niveau du trésorier communal à partir de la 1ère parution du présent avis Les offres doivent être présentées sous trois enveloppes intégrées dans l'enveloppe extérieure :

B/ L'offre Technique :

- Une copie du registre de commerce en cours de validité.
- Une copie de l'extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission.
- Une copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
- moyens matériels de transport appuyée de toutes pièces justificatives carte grise. ou, contrat de location réglementaire .

-Le cahier des charges renseigné, signé et paraphé dans toutes les pages par le soumissionnaire et portant à la dernière page la mention manuscrite « lut et accepté » annexé de ces spécifications techniques.

C/ Offre Financière :

- La lettre de soumission ci-jointe au cahier des charges dûment remplie, cachetée, datée et signée.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne portant que les mentions ci-dessous :

A monsieur le président de l'assemblée populaire communale de la commune de mers el hadjadj

Avis de adjudication N°....2023

Op1 : L'EXPLOITATION DES PARKINGS DES PLAGES OUVERT (SAISON ESTIVALE 2023)  
Op2 : EXPLOITATION LES SANITAIRE( TOILETE -DOUCHETE) SAISON ESTIVALE 2023

« a ne pas ouvrir que par la commission d'adjudication »

-caution de garantie de 10% versé sur place durant la séance de l'ouverture à monsieur le trésorier inter communale de bethioua

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la 1<sup>re</sup> parution.

L'offre doit parvenir à la date qui correspond au dernier jour de la durée au plus tard 09h30, l'ouverture des plis effectuée par la commission d'adjudication, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h00 au siège de la commune les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est propagée jusqu'au jour ouvrable suivant.

2023 5/10 11  
MERS EL HADJADJ 10.....

LE PRESIDENT DE L'APC DE MERS EL HADJADJ

ANEPE N° 2331004772 Le Quotidien d'Oran 29/05/2023

**الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز - نقل الكهرباء**

Société algérienne de l'électricité et du gaz – Transport de l'Électricité

Direction Région de Transport de l'Electricité d'Oran  
Adresse : 15, Avenue Abdelhamid Bessaoud -Seddikia- Oran Tél. : 041.82.85.36 Fax : 041.82.87.57

AVIS D'APPEL D'OFFRES A LA CONCURRENCE NATIONAL OUVERT N°010/2023/TE/DTE.OR.

- SONELGAZ / TRANSPORT DE L'ELECTRICITE / Direction Région du Transport de l'Electricité d'Oran, lance un avis d'appel d'Offres à la concurrence nationale ouverte ayant pour objet :

Travaux de Génie Civil, la fourniture, assurances, transport et montage de la charpente d'un poste extérieur HTB/HTA suivant :  
Poste PACK PLUS 60/30 Kv - ZONE INDUSTRIELLE TAMAZOURA, Wilaya d'AIN TEMOUCHENT.

Le présent Appel d'Offres sera réalisé en Deux (02) phases comme suit :

- Une première étape technique : pour examiner les capacités des entreprises.
- Une seconde étape commerciale où il ne sera ouvert que les offres commerciales des soumissionnaires retenus à l'issue de l'évaluation des offres techniques.

1- Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges de l'appel d'offres national ouvert au siège de la Région de Transport d'Oran, à l'adresse suivante :

SONELGAZ / TRANSPORT DE L'ELECTRICITE /

Direction Région du Transport de l'Electricité d'Oran

15, Avenue BESSAOUD Abdelhamid - Seddikia - ORAN

Contre la fourniture d'un ordre de virement de : 10 000,00 DA (Dix Mille dinars algérien) au compte BNA N°00100 966 0300 130 118/27 Agence Sid El Houari - Rue Stalingrad Sidi El Houari - ORAN, accompagné d'une copie de registre de commerce, le NIF et un support informatique (Clé USB ou CD ROM).

2- Les soumissionnaires doivent adresser simultanément les offres techniques (sans aucune mention de prix), accompagnée des pièces réglementaires énumérées dans le cahier des charges.

3- Les offres doivent être déposées sous double enveloppe cachetée le Lundi 10/07/2023 au plus tard à 10h00 à l'adresse citée ci-dessus.

La séance d'ouverture des plis sera publique, et aura lieu le même jour le Lundi 10/07/2023 à 10h00.

4- L'enveloppe extérieure devra être anonyme, sans encrier, ni cachet, portant la mention suivante sur toutes les faces :  
Pour l'offre technique :

Appel d'Offres National Ouvert  
N°010/2023/TE/DTE.OR.

Travaux de Génie Civil, la fourniture, assurances, transport et montage de la charpente d'un poste extérieur HTB/HTA suivant :

Poste PACK PLUS 60/30 Kv - ZONE INDUSTRIELLE TAMAZOURA, Wilaya d'AIN TEMOUCHENT.

« Offre Technique »

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS »

Pour l'offre Commerciale :

Appel d'Offres National Ouvert  
N°010/2023/TE/DTE.OR.

Travaux de Génie Civil, la fourniture, assurances, transport et montage de la charpente d'un poste extérieur HTB/HTA suivant :

Poste PACK PLUS 60/30 Kv - ZONE INDUSTRIELLE TAMAZOURA, Wilaya d'AIN TEMOUCHENT.

« Offre Commerciale »

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS »

- Les deux enveloppes (l'offre technique et l'offre financière) doivent être mises dans une seule enveloppe anonyme, comportant la mention :

Appel d'Offres National Ouvert  
N°010/2023/TE/DTE.OR.

Travaux de Génie Civil, la fourniture, assurances, transport et montage de la charpente d'un poste extérieur HTB/HTA suivant :

Poste PACK PLUS 60/30 Kv - ZONE INDUSTRIELLE TAMAZOURA, Wilaya d'AIN TEMOUCHENT.

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS »

5- Toutes les offres doivent être accompagnées d'une caution de soumission établie au profil de SONELGAZ / TRANSPORT DE L'ELECTRICITE/ Direction Région du Transport de l'Electricité d'Oran par l'intermédiaire d'une banque de droit Algérien, et conforme au modèle exigé dans le cahier des charges d'un montant supérieure à 1% de l'offre commerciale proposée en TTC.

6- Les soumissionnaires ayant présenté des offres techniques répondant aux exigences de SONELGAZ / TRANSPORT DE L'ELECTRICITE/ Direction Région du Transport de l'Electricité d'Oran, jugés conformes au cahier des charges seront invités à assister à l'ouverture de leurs offres commerciales suivant les conditions fixées par SONELGAZ / TRANSPORT DE L'ELECTRICITE/ Direction Région du Transport de l'Electricité d'Oran.

7- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de Cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

8- Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires dans les bureaux de la Région Transport de l'Électricité D'Oran, Service Appros, Stocks et Crédits à l'adresse ci-dessus.

Sonelgaz-Transport de l'Électricité, Société par actions au Capital Social de 40 000 000 000 DA RC n° 0480965470-00/16  
Siège social : Route Nationale N° 38 immeuble des 700 bureaux - Gué de Constantine Alger  
Tel/Fax : 023.60.86.34  
Société du groupe sonelgaz

ANEPE N° 2331005087 Le Quotidien d'Oran 29/05/2023



■ A louer appart F4 équipé dans une villa à cité Djamel 200 m<sup>2</sup> quartier résidentiel. Tél : 0555.82.99.85

■ Loue F3 Miramar, 3<sup>e</sup> (3U) – F3 Angle rue Mostaganem, RDC (3U) – F2 St-Pierre, 1<sup>er</sup> (2,5U) – F2 Coca, 1<sup>er</sup> (2,5U) – F2 Cité Les-cure, 10<sup>e</sup> (2U) – 2 villas à El Kerma (4U) – (5U) – Ag ABDALLAH 041.38.62.87 / 0770.40.87.48

■ A vendre ou échange un bel et grand F3, désistement, 1<sup>er</sup> main (désistement) à Benokba, à Oran ou environs. Tél : 0699.24.28.58

■ A vendre studio neuf, acté, toutes commodités au 1<sup>er</sup> étage à côté du Front de mer, centre-ville, Oran – 0698.60.64.99

■ A.V F6 120 m<sup>2</sup> 3<sup>e</sup> Hai Salam, 3F + F3, 80 m<sup>2</sup>, 3<sup>e</sup> Maraval + F3, 85 m<sup>2</sup>, 4<sup>e</sup> Hai Chouhadha, ascen + F3, 78 m<sup>2</sup>, 6<sup>e</sup> étg Prom Millénium + F3, 52 m<sup>2</sup>, 4<sup>e</sup> Akid + F3, 100 m<sup>2</sup> RDC, élevé 2 box Prom Millénium + F4, 175 m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> prom Bel-Air + F4, 156 m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> prom Gambetta box + A.V Studio, 1<sup>er</sup> Saint-Eugène – Ag RAHIMOU : 0793.82.61.44 - 0668.63.43.22

**PENSÉE**  
Voila déjà (03) trois années, le 23 mai 2020, date à laquelle nous a quittés notre chère et adorable maman Mme Vve SEGHIRI Baya née MATOULOU laissant derrière elle un grand vide. Tu resteras toujours gravée dans notre mémoire. Je demande à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. Repose en paix Allah Yarhamak Tes enfants et petits-enfants

ذكري 29



الحاج بن علي بن اشنهو  
اللهم جدد عليه الرحمات و اجعل قبره روضة من رياض الجنّة و اجعله من الفنرين بالفردوس الأعلى، هو و ابنته نوال و جميع من فقدنا من الاقرّاب والآحنة. زوجتك، أولادك، أحفادك و كل العائلة و الأحبّاء يرجون لكم الرحمة و الغفران.



■ Je vous propose une belle villa R+1, vide, à louer à Maraval (Oran) bien située, côté Masjid Benaïcha, superficie 209 m<sup>2</sup>. Prix 25 M/mois – 0669.00.59.03



■ Pizzéria à Oran recrute pizzaiolo, aide-cuisinier, sandwichier + apprentis et femme de ménage, disponibles de suite. Contacter 0798.37.42.11

■ Liquidation terrain clôturé de 1.378 m<sup>2</sup>, en double façade, 2x41m<sup>2</sup>, acté + livret foncier, eau et électricité à 2 km de st-Remy (Bouamam) convient à toutes constructions Tél : 0541.06.29.46

■ A vendre terrain agricole sup 8 ares, acté + L/F, à Sidi Ali w. de Mostaganem + A vendre terrain urbanisable 23 ares acté + L/F à Mostaganem (Sidi Ali) Tél : 0558.73.68.08

■ Société privée de cuisines équipées ; dressing, meubles d'entrée, sise à Oran, recrute concepteur homme/femme, expérience exigée, minimum 3 ans, réside à Oran. Veuillez contacter -0770.92.31.04

■ Société de distribution des produits agro-alimentaire sise à Hassi Lebiod Sidi Chahmi recherche un comptable avec expérience minimum 02 ans. Email : f.maamar.fa@gmail.com

■ Cherche femme de ménage sérieuse sur Oran. Contacter whatsApp ou viber : 0033.761.712.385



■ A louer local 140 m<sup>2</sup>, 2 rideaux, bien aménagé, situé sur Bd 3100 Tlèlat/Oran – 0770.31.85.15

■ A louer local 80 m<sup>2</sup> avec sous-sol et 3 rideaux à Belgaïd, à côté mosquée MachaAllah, prix 9U/mois – Tél : 0555.67.86.12

WILAYA DE CHLEF  
DAIRA D'ABOU EL HASSEN  
COMMUNE DE TALASSA  
Numéro identification fiscal : 02140177331

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE POPULAIRE

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 03 /2023

Le gestionnaire des intérêts et des affaires de la Commune de Talassa, Lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N° 03/2023 pour réalisation l'opération suivante:  
- Aménagement Urbain à Hay Ben Badis 1<sup>re</sup> Tranche Talassa

Tous les entreprises intéressées par cet offre ayant qualification 03 et plus en Bâtiment ou Travaux Public peuvent Retirer Le cahier des charges, contre la somme de 10.000,00 DA auprès du bureau d'équipement de la commune de Talaassa, le délai de préparation des offres est fixé à 10 jours à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux jusqu'à la date de dépôt des plis.

Doive être accompagnées des pièces suivantes :

#### DOSSIER DE CANDIDATURE

- déclaration de candidature complété, signé et paraphé par l'entreprise
- déclaration de probité complète, signé et paraphé par l'entreprise
- une copie de statut pour les sociétés
- droit de soumission
- Attestations des références professionnelles (préciser le numéro de marché ( convention ) et la date) pour les cinq dernières années (au moins un projet similaire) délivrée par les maîtres de l'ouvrage secteur public.
- La liste des moyens matériels destinés à l'exécution de marché complété, signé et paraphé par l'entreprise accompagnées par des cartes grises et des attestations d'assurances à compter de la date d'ouverture des plis : des factures d'achat auprès des établissement qualifié ou document justificatif et liste des engins immobile au procès verbal (de la enrégistrement ou auto expert judiciaire ) ne dépasse pas une année de la date d'ouverture des plis .
- bilan financier paraphé par service d'impôt. ( trois Dernière année 2019 ,2020,2021 de la moyenne de chiffre d'affaire 10.000.000 D A ou plus ).
- Certificat de qualification et de classification.( activité principale Bâtiment ou Travaux Public catégorie 3 ou Plus ).
- La liste des moyens humains complété, signé et paraphé par l'entreprise + diplôme ingénierie ou master et technicien supérieur ou technicien ou licence dans le secteur avec des attestations d'affiliations d'intérêt de la sécurité sociale moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis.

#### OFFRE TECHNIQUE

- déclaration à souscrire complété, signé et paraphé par l'entreprise.
- le cahier de charge ( Instructions pour les soumissionnaires - ( exigences administratives-spéciales-commun) échéances les délais d'excusions signé et paraphé sur toutes les pages et la mention " lu et accordé " doit être mentionnée sur la dernière page .
- Programme de réalisation des travaux (planning des travaux).
- Mémoire technique justificatif signé et paraphé par l'entreprise.

#### OFFRE FINANCIERE :

- Lettre de soumission complété, signé et paraphé par l'entreprise
- Le détail quantitatifs et estimatifs complété, signé et paraphé par l'entreprise
- Bordereau des prix unitaire complété, signé et paraphé par l'entreprise

les offres Déposera au bureau Au secrétariat de la commune De Talassa –wilaya de Chlef a trois enveloppes séparées dossier de candidature et offre technique et offre financière doivent être mises dans un quatrième enveloppe fermé portant la mention suivante :

« Appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N° 03/2023 (a ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres) » et l' intitulé de l'opération à l'enveloppe extérieur .Le dépôt des offres aura le dernier jour de préparation pour les offres de 8h00 à 11h00 , si coïncide avec le jour des offres de dépôt vacances seront dans les prochains jours de jours de travail.

La durée de validité des offres est fixée à (90) jours à compter du premier jour de dépôt des plis plus le délai de préparation des offres.

- Dernier jours de dépôt des plis sera le ..... avant 11H00.
- Ouverture des plis sera le ..... à 11H00.

L'ouverture des plis se fera en séance publique au siège de l'APC de Talassa (les soumissionnaires sont invités à la séance).

Talassa le : .....  
Le gestionnaire des intérêts et des affaires de la Commune de Talassa

## Le «stress numérique», un risque à ne pas négliger au travail

**Les outils numériques prennent de plus en plus de place au travail et en sont un facilitateur. Mais ils portent aussi le risque d'un «stress numérique», alors qu'une étude récente indique que 31% des salariés sont exposés à une hyper-connexion.**



« Les mails, les outils de télé-réunion, les messageries internes, l'accès à internet (...). Tous ces outils ont bouleversé notre vie », a rappelé cette semaine William Dab, épidémiologiste et ex-Directeur général de la santé en France lors d'une conférence intitulée « Le stress numérique, un risque émergent ». « Se pourrait-il que ces outils, ou plus exactement les usages de ces outils, soient en train de se retourner contre nous ? », a-t-il questionné, lors de cette intervention dans le cadre du salon Préventica dédié à la santé et la sécurité au travail. « Ce que je trouve compliqué depuis relativement récemment, post-Covid et confinements, c'est la multiplication des canaux, qui fait qu'on ne sait plus d'où ça vient », entre les mails, messages par Teams, WhatsApp, Zoom, les SMS..., témoigne auprès de l'AFP Adrien Debré, avocat dans un cabinet d'affaires parisien. « Ca rend la gestion des flux pénible. C'est comme des poupees russes qu'il serait nécessaire d'ouvrir », dit-il.

Pour illustrer les « quelques données » sur le sujet, M. Dab cite une étude publiée mi-mai. Menée par l'Observatoire français de l'infobésité et de la collaboration numérique, elle a été réalisée notamment via l'analyse d'emails de près de 9.000 personnes en continu pendant deux ans.

#### - «SEUIL DE TOXICITÉ» -

Sans prétendre avoir une valeur statistique au vu du faible échantillon d'entreprises (10), elle montre que 31% des salariés sont exposés à l'hyper-connexion en envoyant des emails après 20H00 plus de 50 soirs par an (117 soirs pour des dirigeants). En outre, plus de 50% des emails ont une réponse en moins d'une heure et ces messages sont générateurs de «beaucoup de bruit numérique» avec 25% des au «répondre à tous».

L'étude a aussi mesuré les créneaux de «pleine concentration» (une heure sans envois d'emails). Pour les dirigeants, leur part hebdomadaire n'est que de 11% (24% pour les managers et 42% pour les collaborateurs). Pour l'épidémiologue, cela signifie «une perte de sens, d'efficacité et de profondeur d'analyse». «On est peut-être en train d'atteindre un seuil de toxicité». Mais «nous pouvons agir», assure l'épidémiologue: en restreignant les informations à «ce qui est réellement essentiel», en gardant «des plages où l'écran est fermé» ou encore par des activités physiques ou relaxantes.

Il s'agit, in fine, de «ne pas se laisser posséder comme on se laisse posséder par des drogues dures»... Aux yeux de l'épidémiologue, «le phénomène central est celui de +surconnexion+ qui peut entraîner «une surcharge mentale». Il pointe «un cercle vicieux avec une sorte de pression continue qui nous fait zapper d'une source d'information à l'autre», et le sentiment à un moment de «perdre le contrôle». Une situation de stress «dont la forme extrême est le burn-out». «Comme médecin, j'analyse cela comme une nouvelle forme d'ad-

•2

## 20.15 Les enfants des Justes



**10.55** Tout le monde veut prendre sa place  
**12.00** Journal 13h00  
**12.40** Météo 2  
**12.55** Tennis : Roland-Garros - Partie 2  
**19.00** Journal 20h00  
**19.40** Journal Météo climat  
**19.44** Basique, l'essentiel de la musique  
**19.45** Quand le tennis change la vie  
**19.50** Un si grand soleil

**Téléfilm dramatique - France - 2022**  
Avec **Mathilde Seigner, Gérard Lanvin, Philippe Torreton, Danièle Lebrun**  
En 1942, dans le département de la Dordogne, la ligne de démarcation croise le cours de la rivière. A bord de sa barque, Virgile Laborie et sa femme Blanche font passer clandestinement des gens en danger en zone libre. Un jour, ce couple de fermiers, qui n'a jamais pu avoir d'enfants, accepte de cacher chez eux Sarah.

## 20.10 La prochaine fois je viserai le cœur



**Film policier - France - 2014**  
Avec **Guillaume Canet, Ana Girardot, Jean-Yves Berteloot, Jean-Paul Comart**  
A la fin des années 1970, dans l'Oise, en pleine nuit, un jeune homme en voiture renverse gratuitement une jeune femme sur sa motocyclette, la laissant inconsciente sur la chaussée. Peu de temps après, Franck Neuhart, c'est son nom, enfile son uniforme de gendarme et se rend avec ses collègues pour inspecter une voiture qu'il avait lui-même piégée.

## 20.05 Jazz à La Villette



Le festival Jazz à la Villette accueille le groupe Tank & the Bangas. *Tank and the Bangas* est un groupe américain formé à la Nouvelle-Orléans en Louisiane, aux États-Unis. En 2017 ils gagnent le concours *Tiny Desk* 2017 de la radio NPR et en novembre 2019 ils sont nommés dans la catégorie du meilleur nouvel artiste pour les Grammy Awards 2020. Leur musique est un savant mélange de soul, RnB, jazz et groovy.  
**21.05** James BKS au théâtre Mogador

•4

arte

c 8

**10.00** Tennis : Roland-Garros - Partie 1  
**13.05** Molusco  
**13.45** DC Super Hero Girls  
**14.10** Scooby-Doo, la légende du Phantasore  
**15.20** Oscar & Malika toujours en retard  
**16.50** Basket-ball : Match amical international féminin  
**18.50** C'est toujours pas sorcier  
**19.20** Culturebox l'émission

**08.25** Au fil du Nil  
**10.40** La Baltique sauvage  
**11.25** Les grands mythes  
**12.00** Cuisines des terroirs  
**12.35** Backdraft  
**14.45** Tina Turner, la rage de vivre  
**16.00** La route de la soie et autres merveilles  
**16.25** Invitation au voyage  
**18.45** Arte journal  
**19.05** 28 minutes  
**19.47** Le dessous des cartes : l'essentiel  
**19.50** Ariane  
**22.00** Billy Wilder, la perfection hollywoodienne  
**22.07** Commissaire Magellan

**09.44** Touche pas à mon poste !  
**10.31** TPMP en #TT  
**11.42** L'éphéméride  
**11.45** William à midi : première partie  
**12.38** William à midi  
**13.17** Inspecteur Barnaby  
**16.52** L'éphéméride  
**17.09** Le 6 à 7  
**17.36** Le 6 à 7 avec Baba  
**18.35** TPMP : première partie  
**19.30** Touche pas à mon poste !  
**20.19** Commissaire Magellan  
**22.06** L'éphéméride  
**22.07** Commissaire Magellan



CINE + PREMIER 19.50

### MATRIX REVOLUTIONS

**Film de science-fiction - Etats-Unis - 2003**  
Avec **Keanu Reeves, Hugo Weaving, Laurence Fishburne, Carrie-Anne Moss**  
Tandis que les Sentinelles sont sur le point d'attaquer la cité de Zion, les habitants organisent la résistance. Neo se retrouve prisonnier dans une station de métro, entre la Matrice et le monde réel. Il est incapable d'agir de manière efficace. Afin de le rejoindre pour le délivrer, Morpheus, Trinity et Seraph décident de les affronter. Cependant, cette lutte s'annonce difficile, d'autant que l'agent Smith menace à son tour l'équilibre entre le monde des humains et celui des machines.

RTL 9 19.55

### CONJURING 2 : LE CAS ENFIELD



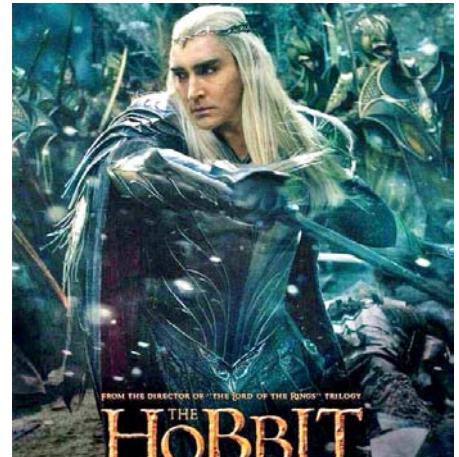
**Film d'horreur - Etats-Unis - Grande-Bretagne - Canada - 2016**

Avec **Vera Farmiga, Patrick Wilson, Frances O'Connor, Madison Wolfe**

A Amityville, dans l'Etat de New York, en 1976, la maison des Lutz est évacuée par la famille, qui affirme qu'elle est possédée. Les autorités font appel à Ed et Lorraine Warren pour expertiser la demeure. Après cette expérience éprouvante, qui les rendra célèbres dans le monde entier, un nouveaux cas se présente dans la résidence Enfield, située non loin de Londres, celui de Janet Hodgson, une adolescente de 11 ans apparemment possédée par un esprit.

TMC 20.25

### LE HOBBIT : LA BATAILLE DES CINQ ARMÉES (VERSION LONGUE)



**Film fantastique - Etats-Unis - Nouvelle-Zélande - 2014**

Avec **Martin Freeman, Ian McKellen, Richard Armitage, Evangeline Lilly**

Smaug le dragon séme la terreur et la désolation dans la ville de Lac-Ville tandis que les habitants s'enfuient, paniqués, Bard, courageusement, tient tête à la créature et la défait avec l'aide de son fils. De leur côté, Thorin Ecu de Chêne et les Nains, à la Montagne Solitaire, contemplent le trésor de Smaug et recherchent la pierre de l'Arkenstone. Mais la folie de l'or qui s'empare de Thorin, menace leur belle unité. Sur un autre front, une menaçante armée d'Orques s'approche dangereusement de la Terre du Milieu.

TF1

## 20.10 Les randonneuses



**Série dramatique - France - 2022**  
Saison 1 - Episode 5/6

- Morgan  
Avec **Alix Poisson, Clémentine Célarié, Camille Chamoux, Joséphine de Meaux**  
Karen se retrouve face à un ours mais l'animal passe son chemin. Elle appelle ensuite Xavier pour lui annoncer qu'elle a un cancer. Le groupe reprend sa marche à 3 000 m d'altitude où l'air commence à se raréfier. L'oncologue de Noémie l'informe que sa tumeur est bénigne mais elle préfère garder le secret.

M6

## 20.10 Mariés au premier regard



**Saison 7 - Episode 11**  
Après des mois de tests et d'entretiens, quatorze célibataires se sont vus attribués un prétendant par les experts de l'émission, Estelle Dossin et Gilbert Bou Jaoudé. Ils se rencontrent le jour de leur mariage à Gibraltar avant de partir en voyages. Leurs histoires se poursuivront-elles ? Qu'en est-il des autres couples de l'émission ?

CANAL+

## 20.09 Gangs of London



**Série d'action - Grande-Bretagne - 2020**  
Saison 1 - Episode 1/9  
Avec **Sope Dirisu, Colm Meaney, Michelle Fairley, Joe Cole, Brian Vernel**  
Après l'assassinat de son père Finn Wallace, un chef de gang respecté, Sean veut trouver rapidement le meurtrier et le venger. Pour autant, le vide de pouvoir qui s'est créé menace la paix fragile entre les différents gangs londoniens. Ed le bras droit de Finn reprend en main le réseau des différents trafics illicites.

PLANÈTE +

TFX

W9

**08.45** Mamans & célébres

**10.45** Une nounou d'enfer

**16.55** Quatre mariages pour une lune de miel

**18.00** La villa

**19.00** Friends

**20.00** Petits plats en équilibre

**20.05** Appels d'urgence

**08.30** Génération Top 50

**11.45** Météo

**11.50** NCIS

**15.40** Un dîner presque parfait

**18.50** Love Island

**20.00** Météo

**20.05** Baywatch - Alerte à Malibu

**22.15** Arrête-moi si tu peux

**08.30** Génération Top 50

**11.45** Météo

**11.50** NCIS

**15.40** Un dîner presque parfait

**18.50** Love Island

**20.00** Météo

**20.05** Baywatch - Alerte à Malibu

**22.15** Arrête-moi si tu peux

Bélier 21-03 au 20-04

Aujourd'hui, vous êtes à la fois au four et au moulin! N'en faites pas trop, votre santé risque d'en pârir.

Taureau 21-04 au 21-05

Aujourd'hui, vous avez l'âme d'un artiste ou d'un poète, aussi prenez le temps d'écouter vos musiques préférées, de coucher sur le papier ou sur la toile votre riche imaginaire...

Gémeaux 22-05 au 22-06

Même si vous pensez que vos propres objectifs sont de la plus haute importance, veillez à accorder un peu plus d'attention et de temps aux membres de votre foyer.

Cancer 22-06 au 22-07

L'un de vos frères ou soeurs fait appel à vous pour un problème particulier mais vous n'êtes pas très disponible.

Lion 23-07 au 23-08

En ce moment, vous pensez à augmenter vos gains ou à vous acheter ce qui pourrait vous faire plaisir.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous vous posez beaucoup de questions sur la stratégie à mettre en œuvre pour arriver à vos buts et cela vous mine quelque peu.

Balance 24-09 au 23-10

Si vous êtes actuellement en vacances, prenez le temps de vous relaxer, de vous ressourcer dans le calme et le silence.

Scorpion 24-10 au 22-11

L'un de vos projets vous pose problème car il nécessiterait un investissement important du point de vue financier.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Depuis quelques jours, votre partenaire ou vos collaborateurs sollicitent votre avis.

Capricorne 22-12 au 20-01

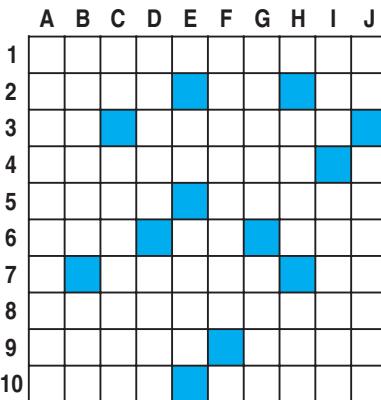
Multipliez les contacts avec les pays étrangers, intéressez-vous aux moeurs des autres peuples. Bref, sortez des sentiers battus, c'est toujours enrichissant.

Verseau 21-01 au 18-02

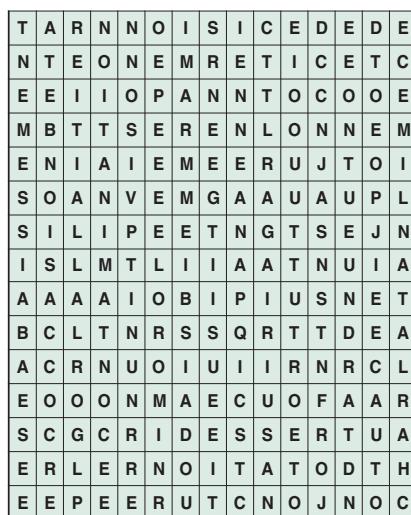
Aujourd'hui, des pensées insistantes occupent votre esprit et vous n'arrêtez pas d'y projeter mentalement. Cela promet!

Poissons 19-02 au 20-03

En ce moment vous êtes plus sensible aux émotions de votre conjoint ou de vos partenaires.



- Horizontalement:**
- Les vieilles cochonnes !
  - Passe à dame. Vaut un dix ! Note de piccolo.
  - Coup de caisse. Fèces.
  - Reptiles à la cascabelle.
  - Prise par les sentiments. Epreuve de marche.
  - Grève illimitée. Un grain le fait grossir. H comme Hellène.
  - Fait long. 22, c'est lui !
  - Mises bas.
  - Touchés. Trop mûr.
  - Flouées. Perdues de vue.
- Verticalement:**
- Forêt de petite dimension.
  - Réveille les sens. Matière de cours.
  - Personnel. Expansive.
  - Gaillard d'avant. Hyper.
  - Lettres de créances. Conduites en côte.
  - En tout cas, c'est pas ici !
  - Font leur cinéma ! Finno-ougrien.
  - Ouïe musicale.
  - Champ libre. Attaché bêtement.
  - Réfléchi. Serines.



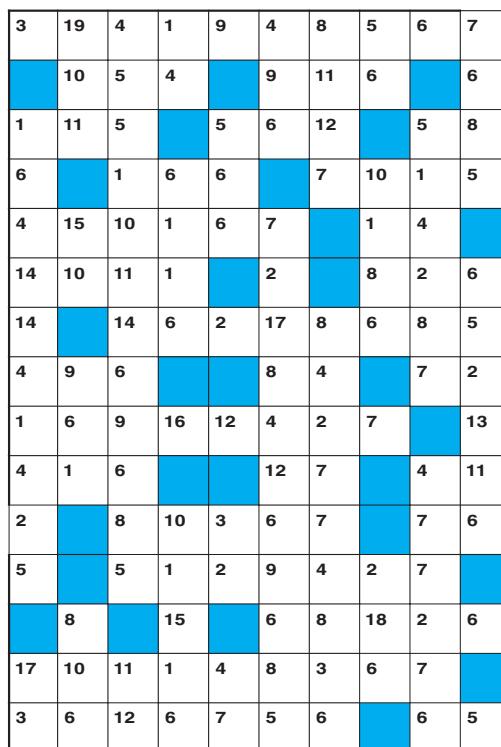
ABAISSEMENT – AUTO – BALIVERNE – BETA – CAMPEMENT – CHARLATAN – CITER – CONJONCTURE – CONJUGAISON – DECISION – DECORATION – DESSERT – DOTATION – ECLATEMENT – ECOLE – EPEE – FRET – GOURBI – INTRUS – JUSTICE – LAITIER – LIME – MOUSTIQUAIRE – NATION – NOCE – OCCASION – OGRE – ONCLE – PATATE – PENURIE – PERMIS – RAMI – SONDE – SORTILEGE – TRAC – VISION.

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un pourcentage.

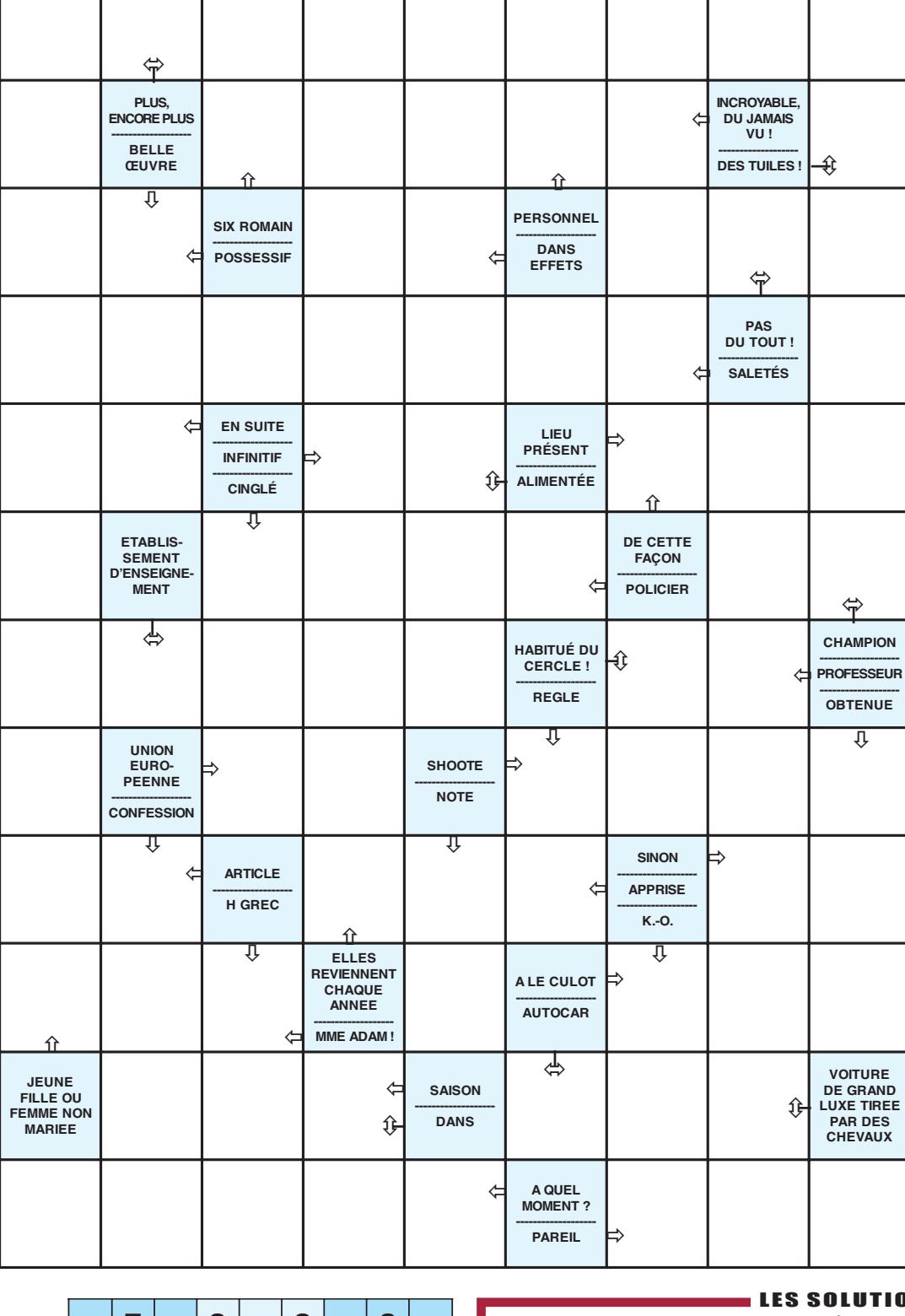
- Mon 2e est un adjectif possessif.

Fût, c'est mon tout.

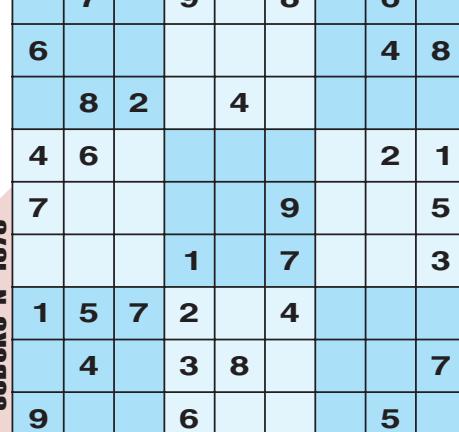


### Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLÉCHES N° 8673



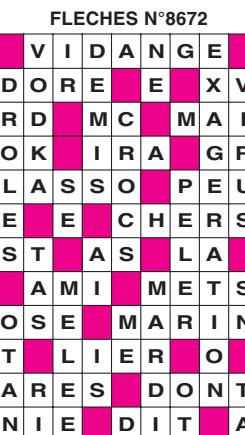
SUDOKU N° 1673



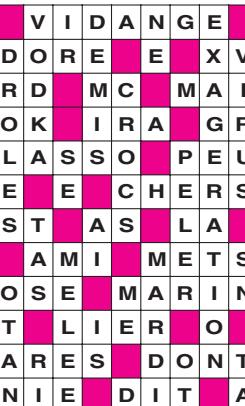
CODÉS N° 8673



### LES SOLUTIONS



CROISÉS N° 8672



FLECHES N° 8672



SUDOKU N° 1672



CODÉS N° 8672



FOUILLIS N° 8672 : VILLAGE (Vil - Age)

### 10 ERREURS



**Le premier avion de ligne de conception chinoise a réalisé son vol commercial inaugural**



**L**e premier avion de ligne de conception chinoise, le C919, a réalisé dimanche son vol commercial inaugural, un tournant pour le secteur chinois du transport aérien qui souhaite rivaliser depuis longtemps avec ses concurrents occidentaux. Pékin espère que le C919 pourra rivaliser avec les appareils étrangers les plus prisés comme le Boeing 737 MAX et l'Airbus A320.

La Chine, qui cherche à devenir autonome dans le secteur des technologies, a beaucoup investi dans la production de ce premier avion de ligne de conception chinoise. L'aéronef est construit par l'entreprise d'Etat Comac, mais de nombreuses pièces de l'engin proviennent d'autres pays. Zhang Yujin, directeur général adjoint de Comac, a indiqué en janvier au média The Paper, soutenu par le pouvoir, que l'entreprise avait enregistré plus de 1.200 commandes pour son appareil. Le constructeur d'Etat prévoyait d'accroître d'ici cinq années ses capacités de production annuelle à 150 modèles, avait alors déclaré Zhang Yujin.

**Les transferts des Tunisiens résidant à l'étranger ont atteint 3 milliards de dinars**



**L**es transferts des Tunisiens résidant à l'étranger (TRE) en devise ont atteint 3 milliards de dinars jusqu'à la date du 20 mai 2023, enregistrant ainsi une hausse de 6% en comparaison avec la même période en 2022. Le président directeur général de l'office des tunisiens à l'étranger (OTE) Mohamed Mansouri, a précisé dans une déclaration à la TAP que les transferts des tunisiens à l'étranger, ont atteints 2.949 milliards de dinars contre 2.783 milliards de dinars durant la même période de l'année dernière.

Ces transferts peuvent dépasser la fin de l'année en cours, les 12 milliards de dinars contre 9.4 milliards en 2022, a-t-il estimé. Ces chiffres représentent un vrai soutien à l'économie nationale, a-t-il soutenu. Mansouri, a souligné, à cette occasion, l'impératif de consolider ces transferts en réduisant le processus du coût de l'opération adopté par les banques tunisiennes, en optant notamment pour les nouvelles solutions numériques.

# Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

## Une antenne d'une société de désinformation sioniste installée au Maroc



**U**n média espagnol a dévoilé l'existence au Maroc d'une antenne de la société de manipulation et de désinformation sioniste «Team Jorge». Dans un article publié cette semaine, le site d'actualité El Espanol révèle l'existence d'une filiale (constituée de deux bureaux, NDLR) de la société +Team Jorge+ au Maroc, l'un à Agadir et l'autre à Rabat. Les actions de ces deux bureaux sont destinées «uniquement au Maroc et en collaboration directe avec les

services secrets marocains», a-t-on souligné. Cette révélation, informe le média, fait suite à une «longue enquête» menée par plusieurs médias internationaux ainsi que le témoignage d'une personne ayant travaillé pour la société sioniste.

Selon El Espanol, ces deux bureaux sont spécialisés dans la collecte d'informations et la diffusion de diffamations et de fausses informations. Mais chaque bureau a ses propres cibles. D'après l'enquête, le

bureau de Rabat opère essentiellement dans la surveillance des partis politiques, des associations, des dissidents, des journalistes et de toute personne ou structure au Maroc ou à l'étranger qui pourraient, selon l'appréciation du Makhzen, gêner ses intérêts. Le bureau d'Agadir est plutôt spécialisé dans la surveillance des personnes parlant le Hassani, un dialecte arabe utilisé en Mauritanie, dans le Sahara occidental et d'autres régions de l'Afrique de l'ouest.

## Des migrants visés par des tirs de soldats marocains

**L**es autorités espagnoles ont ouvert une enquête suite à des informations faisant état de victimes parmi un groupe de migrants subsahariens, visés par des tirs de soldats marocains alors qu'ils tentaient d'atteindre les îles Canaries depuis l'Afrique. "Nous enquêtons", a déclaré une source policière espagnole, citée par Reuters, après des informations faisant état de morts et de blessés.

Selon le récit d'un groupe de migrants, les forces marocaines auraient ouvert le feu sur plus de 40 d'entre eux alors qu'ils cherchaient à partir sur un canot tôt mardi matin. Le groupe

a réussi à partir et a finalement été récupéré à 21 km au sud de la Grande Canarie, à 21 heures jeudi soir lors d'un sauvetage impliquant des hélicoptères et des patrouilleurs espagnols, ont déclaré des responsables des îles Canaries. Les migrants ont déclaré aux sauveteurs qu'ils étaient partis de la ville de Boujdour, au Sahara occidental occupé, à 200 milles marins au sud des îles Canaries, selon des responsables.

Parmi les migrants arrivants (32 hommes, neuf femmes et une fille), trois d'entre eux avaient besoin de soins médicaux, dont une femme enceinte,

te, un autre "malade" et une troisième personne avec un "traumatisme à la jambe".

Une source policière espagnole a indiqué plus tard que l'un des trois migrants soignés dans les îles Canaries avait des blessures par balle. La responsable de l'association caritative Walking Borders, qui recense les migrants disparus en mer, Helena Maleno, a déclaré que les survivants restés au Maroc lui avaient dit par téléphone que des soldats d'une patrouille anti-migration avaient tiré jusqu'à quatre coups de feu sur le bateau alors qu'ils embarquaient, touchant un jeune homme malien au cou.

## EDITORIAL Par Abdou BENABBOU

### COMMENT DEVIENT-ON RICHE ?

**D**rôle d'affaire que cette histoire de dettes publiques américaines qui embarrasse en ce moment les politiques et les économistes de tous bords. Il se confirme, une fois de plus, que quand les États-Unis toussent c'est le monde entier qui attrape la grippe. Une fois encore, le Fonds monétaire international lance une mise en garde contre une situation curieuse mettant aux prises les deux partis politiques us, chacun avec ses calculs planifiés en prévision des élections présidentielles prochaines.

**S**ituation étonnante pour se demander de quoi est fait le dollar et d'où tient-il sa force au point de pouvoir ruiner le monde entier ?

**L**e bras de fer entre le parti républicain et son rival démocrate, censé être un

différend américano-américain, qui, dit-on, a trouvé un début d'issue samedi soir, suscite des déductions élémentaires chez une majorité d'observateurs éloignés des dessous de l'articulation financière et économique mondiale. On est évidemment étonné quand on apprend que le président américain était à deux doigts de demander à la Chine un emprunt financier et que les Chinois thésaurisent un fameux pactole dans les banques new-yorkaises. On est mieux encore au bord de la sidération quand il est porté à la connaissance du monde que toutes les grandes puissances vivent

## Somalie : frappe aérienne américaine

**L**es Etats-Unis ont détruit des armes et des équipements volés par les jihadistes du groupe Al-Shabaab en Somalie lors d'une frappe aérienne près d'une base militaire de la force de l'Union africaine, ont rapporté les autorités samedi.

La base de Bulo Marer, située à 120 kilomètres au sud-ouest de la capitale Mogadiscio, abritait des soldats ougandais lorsqu'elle a été attaquée vendredi par ce groupe jihadiste lié à Al-Qaïda. Dans un communiqué, le commandement américain pour l'Afrique a affirmé avoir «détruit des armes et des équipements illégalement pris» par les islamistes radicaux shebab, sans préciser quand ni où les armes avaient été volées. «Le Commandement américain pour l'Afrique a mené une frappe aérienne contre des militants dans les environs» de Bulo Marer vendredi, en soutien au gouvernement fédéral somalien et à la force de l'Union africaine (Atmis), selon la même source. Les membres d'Al-Shabaab avaient pris la base d'assaut à l'aide d'une voiture piégée et de kamikazes, ce qui a donné lieu à des échanges de tirs, ont indiqué à l'AFP des habitants et un commandant militaire somalien. Le bilan humain de l'attaque conduite par ces jihadistes n'a pas été communiqué.

## Ghana : 5 morts et des dizaines de disparus dans un naufrage

**A**u moins cinq personnes sont mortes et des dizaines d'autres portées disparues suite au naufrage d'un bateau transportant des dizaines de personnes dans la région de Savannah au Ghana, a indiqué le coordinateur de l'Organisation nationale de gestion des catastrophes (NADMO) pour la région, Bavuk Adams. M. Adams a indiqué à la presse que l'accident s'est produit lorsque le bateau qui se dirigeait vers Kpan-dai a heurté une souche d'arbre sur son chemin, ce qui a provoqué une brèche dans la coque. Le bateau a alors été inondé et a coulé «après que les efforts frénétiques des passagers et des membres d'équipage pour sauver la situation se soient avérés futiles», a déclaré M. Adams, ajoutant que cinq corps ont été récupérés.

Le nombre précis de personnes à bord n'a pas encore été confirmé, mais les amis et les parents continuent de signaler les personnes disparues à la NADMO. M. Adams a ajouté que l'équipe de recherche et de sauvetage avait secouru plusieurs passagers, et que les recherches étaient toujours en cours.

**à crédit et sont endettées jusqu'au cou. Que de petits Etats soient obligés de tendre la main aux institutions financières internationales pour quémander des subsides peut se comprendre. Mais que des puissances industrielles et militaires qui régissent l'ordre du monde cultivent la faillite n'a pas de sens et n'obéit à aucune logique.**

**L**es mécanismes financiers ont certes leurs règles et leurs secrets. Mais de ce jeu à la limite de l'insensé, il est permis de ne pas comprendre comment des puissances lourdement endettées peuvent-elles régir l'économie du monde et dicter sa marche ?

**L**'adage veut qu'on ne prête qu'aux riches. Mais l'énorme question est de savoir comment devient-on réellement riche ?